

**PRIX D'ABONNEMENT**

Franco pour la Suisse

Un an . . . . . Fr. 16.80  
Six mois . . . . . 8.40  
Trois mois . . . . . 4.20

Pour l'Étranger:

Un an . . . Fr. 56.— Six mois . Fr. 28.—  
Trois mois . 14.— Un mois . 5.—

On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste suisses avec une surtaxe de 30 ct.

# L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

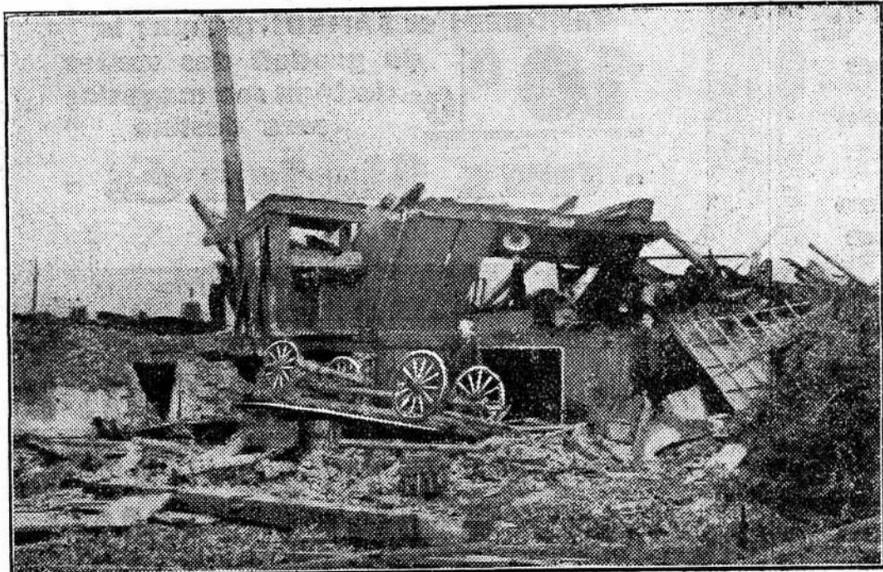
**PRIX DES ANNONCES**

à Chaux-de-Fonds . . . 20 ct. la ligne (minimum Fr. 2.—)  
Canton de Neuchâtel et Jura bernois . . . . . 25 ct. la ligne suisse . . . . . 30 . . . . . 40 . . . . . (minimum 10 lignes)  
Réclames . . . . . fr. 1.50 la ligne

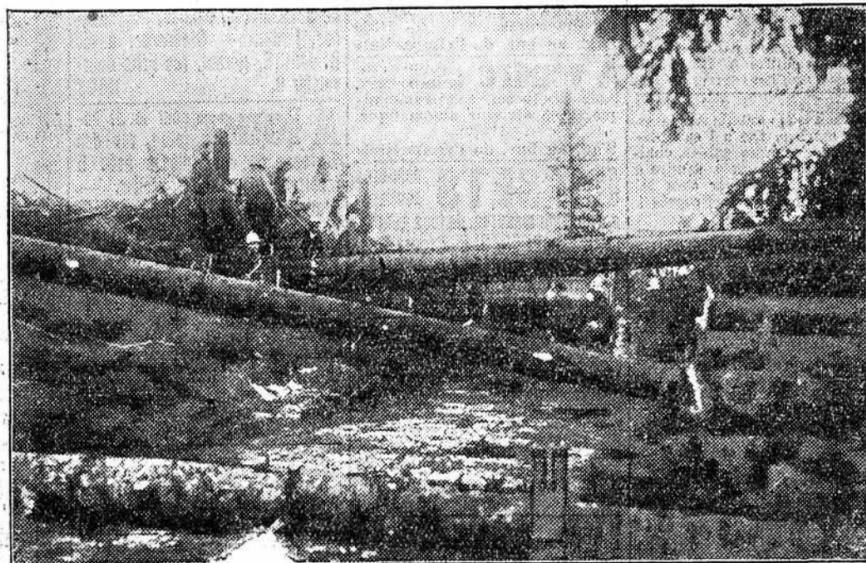
Régie ex-régionale Annonces Suisses S. A. Bienne et succursales.

## Un cyclone sur le Jura

**Une épouvantable tornade s'abat sur les environs de La Chaux-de-Fonds et de La Chaux-d'Abel jusqu'aux Breuleux. — Un tué, sept blessés; nombreuses fermes et forêts détruites; plus d'un million de dégâts.**



**Une des fermes détruites**  
Ce qui reste de la ferme J. Jacot près des Bulles



**La forêt détruite**  
Spectacle de dévastation dans la région des Bulles

**Le début de l'orage**

L'épouvantable catastrophe qui s'est abattue samedi sur La Chaux-de-Fonds et les Franches-Montagnes, détruisant plus de trente fermes, sectionnant à raz des forêts entières, tuant et blessant de nombreuses personnes, débuta entre 4 heures et demie et 5 heures, par une chaleur étouffante, accompagnée d'un vent soufflant en rafales et soulevant des tourbillons de poussière. Une espèce de nuage noir déroba la vue de la Grande Poste à trente mètres. C'était un opaque tourbillon de poussière, tel qu'on n'en a jamais vu en notre ville. Puis, la tornade — car c'en était une — passa sur la ville, à une allure folle, soulevant des tuiles, les projetant dans la rue, avec les cheminées des vieilles maisons et brisant de nombreuses vitres et volets. Des enseignes furent pliées. Une barre de fer représentant le manche d'un parapluie, qui se trouve au magasin Berger fut tordue de telle façon, qu'il fallut la force de plusieurs hommes réunis pour lui restituer sa forme première. Cela donne déjà une idée de la violence du vent dans les rues. Puis la pluie se mit à tomber en rafales.

**Le tocsin sonne**

A vrai dire, le cyclone proprement dit ne parut durer que 5 à 6 minutes seulement. Durant ce moment, la pression atmosphérique tomba en quelques minutes de 678 à 670, puis elle remonta à 677, la chaleur restant, malgré la pluie, étouffante.

C'est à ce moment que la cloche d'alarme du Temple National se mit à battre le tocsin, semant sur la ruhe montagnarde son effroi et son angoisse, qui étreignirent tous les coeurs. En effet, le sentiment de solidarité qui existe chez nous est tel qu'aussitôt que le tocsin sonne, tout le monde est saisi. La douleur de l'un atteint chacun. D'ailleurs, et comme on devait s'en rendre compte aussitôt, la catastrophe était si foudroyante et si grave, si immense et si lamentable que la population en resta comme frappée de stupeur. En effet, suivant les premiers secours, qui furent appelés téléphoniquement et qui se rendirent aussitôt dans les divers endroits sinistrés, la foule arriva bientôt en vue du lieu du drame, c'est-à-dire sur la région où la tornade s'était abattue.

Bien que les cloches sonnassent à toute volée, la violence du vent était telle qu'on ne percevait aucun son dans plusieurs quartiers de la ville. Des patrouilles d'officiers de pompiers se rendirent dans ces endroits et alarmèrent la population par des coups de trompette.

**Le rayon d'action de la tornade**

Le cyclone paraît avoir eu son origine du côté de la Manche ou de la Mer du Nord, car les renseignements obtenus du côté français signalent également de nombreuses forêts détruites



**Un tragique spectacle**  
La destruction du toit et de la partie supérieure de la Belle-Maison



**Les routes barrées**  
Les sapins tombés en travers de la route des Rochettes

en Franche-Comté et dans le Jura. Le cyclone fit ses ravages du côté de Morteau. Puis, il passa au-dessus des Brenets, brisant déjà quelques arbres et causant certains dégâts. Il suivit la crête, sans perdre aucunement de sa violence, puis vint en un tourbillon fantastique s'abattre sur les fermes de la région de Pouillerel, de la Sombaille, des Bulles, du Valanvron, puis sur la Ferrière, la Chaux-d'Abel, les Breuleux, et perdant à partir de ce moment-là son caractère catastrophique, pour prendre l'allure d'un orage extrêmement violent, accompagné de fortes chutes de grêle et causant des dégâts un peu partout sur le Plateau suisse, en particulier à Delémont, à Laufen et à Bâle, où les cultures et les jardins ont beaucoup souffert. Ce fut certainement entre Pouillerel et les Breuleux que la tornade s'est appesantie dans toute sa violence, sur une longueur de quarante kilomètres environ et sur une largeur d'environ un kilomètre.

**Un spectacle de désolation**

La plume se révèle impuissante à décrire les ravages des éléments déchaînés. Qu'on aille à Pouillerel, à la Sombaille, aux Bulles ou au Valanvron, c'est un spectacle de désolation qui s'offre aux yeux de la foule accourue. Sur l'horizon assombri encore des dernières nuées, la forêt mutilée se détache. Sapins fracassés, les uns à quelques mètres du sommet, d'autres au milieu de leur tronc robuste, d'autres enfin à un mètre du sol, ou même couchés sur le flanc après avoir soulevé de leurs racines un bloc de terre et de rocher pouvant peser plusieurs quintaux.

C'est comme si l'on avait tiré à mitraille pendant des jours et des jours sur cette vieille amie qu'est la forêt et où les Chaux-de-Fonniers aiment tant à se rendre, les soirs d'été ou les dimanches de beau temps, pour jouir de l'air pur et frais de la montagne.

**La forêt meurtrie**

Le spectacle de nos forêts sur le versant de Pouillerel est absolument navrant. Toute l'étendue d'arbres située du sommet de Pouillerel jusqu'à l'endroit dénommé les Joux-Dessus est complètement rasée. La tempête a ensuite porté ses ravages sur le petit bois de l'Orphelinat des garçons qui présente actuellement l'aspect d'un véritable cimetière. La forêt de la Sombaille, le petit bois à l'entrée des Bulles ont également souffert de façon tragique. Mais où l'élément destructeur s'est déchaîné avec une rage inouïe, c'est dans la région allant depuis le Cerneux-Veuil jusqu'aux Breuleux. Cinq kilomètres de forêt située sur les bords de la route présentent l'aspect d'un champ de bataille, ravagé par les obus, haché par la mitraille et c'est à peine si un ou deux arbres sont encore debout. Tous les sapins sont couchés, lamentablement, sur le sol.



Le type de l'aliment populaire

JH. 32000 D. 8478

**Helvetia** est la machine à coudre idéale. — J. GIRARDIN, Représentant, rue du Puits 29.

**Nickelages.** A vendre petit atelier bien installé avec local. — Offres écrites sous chiffre A. B. 11609 au bureau de l'Impartial. 11609

**I Buffet,** 1 secrétaire, 1 toilette Anglaise, dessus marbre, lits à 1 et 2 places, divans, canapés, tables, chaises, lits Turcs, sont à vendre à bas prix. — S'adresser chez M. Ch. Hausmann, rue du Progrès 6. 11573

**Mouvements.** Négociant en fournitures, voyageant l'Allemagne et la Tchéco-Slovaquie régulièrement, excellente introduction, prendrait à la commission : porte-échappements, ancrés et cylindres, ainsi que mouvements, tous genres ancrés et cylindres, bien terminés, à prix avantageux. Conditions favorables. — Offres écrites, sous chiffre A V 11474, au bureau de l'Impartial. 11474

**A vendre** 2 tours de précision, avec vis mère, barre de chariotage, boîte «Norton», haut. 200, long. 1050 et 1200, avec accessoires. 11320 S'ad. au bur. de l'Impartial.

**A vendre** 1 petite fraiseuse neuve, table 60x15 cm, semi-automatique, avec diviseur automatique. 11322 S'ad. au bur. de l'Impartial.

**CORSETS** soutiens-gorges, sur mesures, de tous genres, COUPE IMPECCABLE. Réparations. PRIX TRÈS MODÉRÉS. — M. Silbermann, Temple Allemand 111 B (arrêt Tram Temple Abeille).

**Vacances.** Personne expérimentée cherche emploi, du 15 juillet au 15 août, près d'enfants, malades ou personne âgée. 11643 S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Bon pivoter-acheveur** demande travail à domicile. — Ecrire sous chiffre B. A. 11470, au bureau de l'Impartial. 11470

**Homme,** dans la quarantaine, cherche place comme aide dans magasin ou comme commissionnaire; n'exige pas forte paye. — Offres écrites, sous chiffre Z V 220, à la Succ. de l'Impartial, rue Léopold-Robert 64. 220

**Jeune fille.** Ménage, de 2 personnes, sonnes et 1 enfant, cherche, pour séjour de 4 mois à la campagne, jeune fille honnête, propre et consciencieuse, pour aider au travail du ménage. — S'adresser le matin à M. Rob. Droz-Martin Beau-Site 1. 11641

**On demande** bonne fille, sachant bien cuire. — S'adresser chez Mme Gloor, rue du Parc 50-52. 11418

**Apprenti** coiffeur-posticheur, serait engagé de suite, par M. P. Griffond, coiffeur, rue Numa-Droz 47. 11463

**Apprenti mécanicien.** On demande pour entrer de suite, un jeune homme comme apprenti mécanicien. — S'adresser à l'Atelier de mécanique, rue du Progrès 8. 11464

**Couturière.** On demande une apprentie couturière. — S'adresser à Mme J. Baumann, Robes, rue PH.-H. Matthys 31. 11570

**Logement.** A louer, de suite ou époque à convenir, logement de 2 pièces, cuisine et dépendances; quartier Est. 11421 S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Ph. H. Matthys 5.** Pour cas de louer pour le 15 juillet, 2me étage de 3 chambres, cuisine, dépendances, jardin. — S'adresser à M. H. MAIRE, gérant, rue Fritz-Courvoisier 9. 11603

**A louer** pour le 31 octobre, 1 petite fraiseuse neuve, table 60x15 cm, semi-automatique, avec diviseur automatique. 11322 S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Rez-de-chaussée.** A louer petite rez-de-chaussée de 2 chambres, cuisine et dépendances, pour le 31 Octobre. — S'adresser à M. Emile Mosser, rue du Grenier 30 bis. 11471

**Chambres.** A louer chambres non meublées, à dames ou demoiselles, travaillant dehors. — S'adresser rue de la Charrière 8, au Café. 11469

**Chambre.** A louer jolie chambre meublée, au soleil, indépendante, à monsieur de toute moralité. — S'adresser rue du Grenier 43. 11460

**Chambre** bien meublée, à louer à monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Temple-Allemand 105, au 1er étage, à droite. 11574

**Chambre** à louer de suite, près de la Gare, à monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 78, au 2me étage, entre les heures de travail. 11469

**Chambre.** A louer jolie chambre meublée, au soleil. — S'adresser rue Numa-Droz 96, au 2me étage, à gauche. 11392

**Chambre** et pension sont offertes à demoiselle solvable. — S'adresser rue de la Serre 96, au 3me étage. 11402

**Chambre** non meublée, indépendante est cherchée par demoiselle. — Offres écrites, sous chiffre H. B. 11428, au bureau de l'Impartial. 11428

**On demande** à acheter, un pouce-pousse, avec soufflet et en bon état. — S'adresser rue Sophie-Mairet 18, au 1er étage, à droite. 11452

**On demande** à acheter, un lit à 2 places, mais en parfait état. — S'adresser rue du Donbs 97, au 1er étage. 11568

**Vélo.** Pour cause de départ, à vendre un vélo «Panetton», équipement anglais, en parfait état. Prix avantageux. — S'adresser à M. Georges Maire, rue de l'Est 20, de 12 à 14 heures et le soir. 11571

**Madame Marguerite WEILL** Rue Léopold-Robert 26 (2me étage) **Chaux-de-Fonds** Téléphone 11.75

**A louer** pour le 31 Octobre, près de la Gare.

**Appartement** de 4 chambres, balcon. 11208 S'ad. au bur. de l'Impartial.

**A vendre** une commode usagée, un petit char à 3 roues, une meule avec pédale; bas prix. — S'adresser rue du Puits 21, au 2me étage. 11565

**A vendre** 1015 poussettes sur courroies, bien conservées; bas prix. 11449 S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Charrette** à herbe, à vendre, bas prix. — S'adresser rue Jaquet-Droz 24, 1er étage. 11604

**Piano.** Excellent piano, très bien conservé, est à vendre avantageusement. — 11643 S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Mesdames, Mesdemoiselles,**

A cette saison, le choix d'une robe d'été chic, très mode et dans des prix moyens s'impose. Avant de fixer votre choix, faites moi une visite. Il est connu que je ne cherche à vous influencer en aucune façon et que je suis à votre entière disposition pour tous les renseignements concernant la mode d'été. 11671

**Robe** rayures genre toile de Tartare. **Fr. 15.90**

**Robe** marinère, toile de soie, très chic. **Fr. 25.50**

**Robe** toile de soie unie ou fantaisie. **Fr. 39.50**

**Robe** crêpe ruana. **Fr. 29.50**

**Robe** Kaska, haute mode, **Fr. 49.-**

**Robe** crêpe de Chine uni, belle qualité, forme dernière mode. **Fr. 39.50**

**Robe** marinère, crêpe de Chine, belle qualité, longues manches. **Fr. 49.50**

**Robe** crêpe de Chine imprimé, grand chic, **Fr. 59.-**

Grand choix de **Robes fillettes**

**Toile de laine**

**Toile de soie** fantaisie, etc.

**Madame Marguerite WEILL** Rue Léopold-Robert 26 (2me étage) **Chaux-de-Fonds** Téléphone 11.75

**A louer** pour le 31 Octobre, près de la Gare.

**Appartement** de 4 chambres, balcon. 11208 S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Vita, Compagnie d'Assurances**  
**Sur la Vie**  
**ASSURANCE POPULAIRE**  
Nous cherchons des intermédiaires de profession. Conditions avantageuses  
Ecrire: Agence Générale, BIENNE. JH 1428 J 11439

**AUX CLIENTS de la Société de Consommation**

Faites vos achats nombreux les **JEUDI, VENDREDI** et **SAMEDI 19 Juin**; le

**10%** du produit des ventes de tous ses magasins sera destiné

**- aux Sinistrés -**

**1476 Morat 1926**

450<sup>me</sup> Anniversaire de la Bataille de Morat  
Fête commémorative le 22 Juin 1926 à MORAT

- 10 h. Manifestation patriotique officielle devant le monument de la bataille.
- 11 h. 15 Grand cortège historique, environ 1500 participants. J. H. 43070 L. 11207
- 16 h. Festspiel en trois tableaux, 1475-1476, environ 300 participants.
- 21 h. Fête vénitienne, illumination de la ville.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité d'organisation.

**Thé! Chocolat! Café!**  
**par TASSE**  
**Beignets Pâtisserie Gâteaux**  
**GLACES**

Tous les mercredis et samedis dès 15 heures

**RESTAURANT MAISON DU PEUPLE**

Tous les mercredis

**TRIPES**

à la **Grande Fontaine** Téléphone 64 8858

**Baux à loyer. Papeterie Courvoisier**

**Termineur (se)**

sur cadrons email, pourrait entrer de suite, Place stable et bien rétribués à personne capable. Eventuellement, on mettrait au courant. — S'adresser MM. E. et W. Wandfluh, Wädgenburg (Baselstadt). 11633

**Remonteur de Finissages**

pour petites pièces ancre, très soignées, serait engagé immédiatement ou époque à convenir. Travail régulier, suivi et assuré. Place stable et travail bien rétribué. Inutile de se présenter sans connaissances approfondies du métier. — Offres écrites avec copies de certificats, sous chiffre O. 50644 X. Publicitas, Genève. Y. H. 40217 L. 11466

**ADOPTÉE**

PAR **Mary FLORAN**

Si, naguère, le milieu familial et affectueux de Curgeon avait été sans empire sur son esprit occupé d'ambitieuses pensées, à présent qu'elle en était affranchie, et plus disposée, par son affaiblissement dû à la maladie, à recevoir toute empreinte, cette influence apaisante produisait sur elle les mêmes fruits que dans son enfance, aidée encore, dans sa bienfaisante action, par la gratitude des soins reçus.

Sur son naturel propre, l'éducation qui lui avait été donnée avait étendu comme une couche de pâte dure et ferme qui en avait respecté les formes, mais l'avait enfermé et caché; telle la main vivante et palpitante encore, mais murée sous l'inerte plâtre dont on la couvrait pour la mouler. Les déceptions atteignant Nadine avaient porté les premiers coups à cette rigide et factice enveloppe faite d'orgueil, d'égoïsme, de vanité, qui paralysait son âme et glaçait son cœur; les fêlures en étaient demeurées longtemps invisibles, mais le choc suprême avait achevé de la briser, et la jeune fille, s'en dépouillant, enfin, redevenait ce qu'elle était à dix ans. Les sentiments qui, douze années l'avaient agitée, semblaient effacés de son être moral; elle était bonne, simple, patiente, reconnaissante des moindres soins, touchée des plus minimes attentions.

Elle disait parfois : — Qu'il va m'être doux de vivre auprès de vous maintenant que, par ce que je vous dois à tous de soins admirables, j'ai compris votre affection pour moi et son prix immense! Pourquoi a-t-il fallu que je le connusse si tard, et que ce soit l'épreuve qui me l'ait révélé? Entendant ces paroles, voyant la santé de Nadine, si cruellement ébranlée aussi bien par les émotions que par son accident, se remettre visiblement, Mme Serfaille eût dû être heureuse, mais la tristesse ne quittait pas son front, et, souvent ses larmes coulaient. Nadine se levait à présent, pouvait se tenir sur sa jambe, faire quelques pas, remuer son bras. Seule, les plaies de son visage ne devaient pas être cicatrisées car sa mère lui laissait son bandeau. Le médecin le retirait presque chaque jour, pour la panser, mais le remettait aussitôt; et, lorsqu'il l'enlevait, il exigeait que l'on fit régnier dans la chambre une demi-obscurité, recommandait à Nadine de garder les yeux fermés, et la compresse spéciale, appliquée sur l'oeil gauche, était la première qu'il lui remettait, avec une extrême rapidité. Un jour, la jeune fille lui demanda la raison de ces précautions. — Vous avez eu une si forte blessure au-dessus de l'oeil lui dit-il, que votre vue en est toute affaiblie et qu'il faut y prendre garde. — C'est vrai, dit Nadine je n'y vois qu'à demi. Bientôt elle insista : — Docteur quand pourrai-je retirer ce bandeau? Le médecin regarda Mme Serfaille qui pâlit. — Je crois, dit-il hésitant, que vous pouvez le quitter; mais, comme les chairs repoussées sont très délicates, attendez la fin du jour, pour

qu'il n'y ait plus, dans votre chambre, d'allées et venues, pouvant amener un courant d'air. Il s'en fut. L'après-midi, Nadine se reposait sur un fauteuil; des démangeaisons, qu'elle ressentait au visage, lui rendaient insupportables les linges qui la couvraient. — Maman, dit-elle, puisque le docteur l'a permis, je vais ôter ce bandeau, mes joues me brûlent... Le visage de Mme Serfaille se décolora sous une émotion violente; puis regardant le ciel comme pour y trouver du courage : — Je vais t'aider, dit-elle. Mais ses mains tremblaient... Le bandeau tomba et Nadine poussa un grand cri : — Maman! On dirait que je n'y vois pas de mon oeil gauche! Mme Serfaille ne répondit pas. Nadine, alors quelque faible qu'elle fût, se mit debout d'un mouvement brusque et s'approcha de la toilette, placée entre deux fenêtres et surmontée d'une glace. Jusqu'à présent la Nadine d'autrefois était si bien morte en elle, qu'elle n'avait jamais demandé un miroir; elle se voyait donc pour la première fois et, à l'image fortement éclairée que lui renvoya la glace, elle ne put retenir un cri d'horreur. Où était la belle Nadine? Le côté droit de son visage était intact, mais une profonde balafre, à peine refermée, rayait d'une couture rouge son front lisse et venait s'achever à l'angle du sourcil gauche, percé d'un trou encore béant. La joue était sillonnée de cicatrices qui s'entrecroisaient, rougissaient et boursouflaient la peau. La lèvre supérieure, à présent guérie, n'avait pas été épargnée; on y voyait la trace d'une déchirure violente, qui la relevait inégalement; et une nouvelle balafre

partait du menton pour se perdre dans le cou. Enfin l'oeil gauche, le bel oeil bleu de Nadine, dont elle était si fière, nageait mort, privé de vision, incertain dans son orbite blanc... Chancelante, Nadine retourna à son fauteuil et, inerte, s'y laissa tomber. Elle ne disait rien, mais de grosses larmes coulaient sur son pauvre visage défiguré et des sanglots muets soulevaient sa poitrine. Effrayée de ce silence Mme Serfaille s'approcha d'elle tremblante, car c'était le moment de l'épreuve!... Angoissée par une douleur qui égalait la sienne, elle mit sa main sur son épaule. — Ma fille! Ma pauvre fille, courage! Pense que Dieu t'a laissée la vie, que tu avais si follement exposée, alors que, cent fois, il pouvait te la reprendre! — Oui, il me l'a laissée, dit enfin Nadine, retrouvant soudain son excitation et son amertume d'autrefois, mais dans quelles conditions? N'aurait-il pas mieux valu qu'il me la retirât?... Que vais-je devenir, maintenant, défigurée, borgne, objet d'épouvante et d'horreur, inspirant partout la risée plutôt encore que la pitié. On se moque aisément des déshérités de ce monde! La vie! la vie! qu'en ferais-je désormais? Certes j'ai été coupable, mais j'ai été bien punie aussi! Pas une lueur d'espérance dans la nuit noire de mon désespoir! Sans fortune, sans amis, ceux de mon opulence m'ayant fuie avec elle, sans avenir possible; demi-aveugle, à charge aux autres et à moi-même, sur quoi puis-je encore compter et que me reste-t-il?... Rien, rien qu'à mourir!... (A suivre.)

**Les constipations** accompagnées de maux de tête, des congestions et palpitations disparaissent par l'emploi des **Pilules Suisses** du pharmacien **Rich. Brandt**. Prix de la boîte, Fr. 2.— dans les pharmacies. JH-13-8862

## XXVII<sup>me</sup> réunion de l'Association des musiciens suisses

(De notre envoyé spécial)

L'Association des musiciens suisses a tenu sa XXVII<sup>me</sup> réunion à Colombier, samedi et dimanche, 12 et 13 juin. Elle a débuté samedi par un dîner à Auvernier. L'assemblée générale de l'Association qui réunissait une centaine de membres, s'est tenue à 15 heures, sous la présidence de M. Emile Lauber, de Saint-Aubin, président de l'Association, dans la Salle du Conseil général de Colombier. La commission musicale qui a été nommée, comprend les membres suivants :

M. Hermann Suter, de Bâle, président, MM. Ernest Isler, de Zurich, Walter Schulthess, de Zurich, Paul Benner, de Neuchâtel, Frank Martin, de Genève, MM. Otto Kreis et Joseph Lauber, de Genève, ont été nommés suppléants.

L'Assemblée a décidé à l'unanimité de participer les 18 et 20 juin prochains à Zofingue, à la fondation de la Fédération suisse des artistes.

Après une longue discussion, les nouveaux statuts de l'Association et les règlements de la Commission musicale ont été adoptés.

L'Assemblée a pour finir décidé de publier un Catalogue des œuvres des membres de l'A. M. S. qui comprennent 5000 numéros et sont déposées à la Bibliothèque nationale, à Berne ; c'est celle-ci qui sera chargée de la vente dudit catalogue.

L'Association devait se rendre sur la tombe de M. Edmond Röthlisberger, ancien président, inhumé au cimetière de Colombier, mais un orage d'une violence extraordinaire empêcha cette pieuse cérémonie, qui fut renvoyée au lendemain.

A 20 heures, un concert fut donné dans la grande salle de Colombier par un certain nombre de musiciens. Au programme figuraient des œuvres inédites de jeunes compositeurs, membres de l'Association.

L'on entendit tout d'abord un quatuor pour instruments à archet, de M. Luc Balmer de Berne, qui renferme plus d'un passage intéressant et original. Puis ce furent quatre fines mélodies de M. Willy Burkhard de Berne, une suite pour deux violoncelles de M. Conrad Beck, un compatriote suisse allemand fixé à Paris, et enfin un quatuor pour instruments à archet de M. Alexandre Déhéraz, professeur à Lausanne et compositeur, un peu plus âgé que les précédents.

Toutes ces œuvres furent vivement applaudies.

A l'issue du concert, une réception officielle réunissait musiciens et invités en général dans le mess et les salons des officiers de la caserne de Colombier.

La table officielle était dressée dans la salle ornée des magnifiques fresques du peintre l'Éplattenier.

Une excellente collation fut servie, au cours de laquelle plusieurs discours furent prononcés. M. Wuilleumier, intendant de l'arsenal, et en l'occurrence, président du Comité d'organisation, fonctionna comme major de table impeccable.

Il donna tout d'abord la parole à M. le lieutenant-colonel Duvoisin, qui dans un speech très éloquent souhaita la bienvenue aux invités.

M. le conseiller d'Etat Antoine Borel apporta le salut du gouvernement neuchâtelois et souligna l'utilité de l'œuvre poursuivie par les musiciens suisses, qui a entre autres excellentes mesures, doté la jeunesse de recueils de chants fort bien élaborés.

M. Emile Lauber, président de l'Association, adressa des remerciements au Comité d'organisation pour la peine qu'il s'est donnée et ses hommages aux membres du Conseil communal qui ont bien voulu recevoir les musiciens suisses et mettre à leur disposition la belle salle de concerts de Colombier.

L'orateur rappela en termes émus la mémoire du colonel de Loys à qui l'on doit en grande partie la réfection du château de Colombier.

Il vaut la peine à cet endroit de remercier M. Emile Lauber de son amabilité constante et de son dévouement inlassable pour tous ceux qui s'adressent à lui. Si son œuvre est appréciée de tous, de tous aussi il est aimé pour son caractère loyal, affable et infiniment serviable. C'est une nature d'élite et reconfortante.

La soirée se prolongea longuement. La présence de charmantes musiciennes l'égayait singulièrement et à la danse très animée succédèrent les chants.

Le lendemain, malgré la prédiction optimiste d'un colonel qui croyait fermement au beau temps, il pleuvait très fort. Le temps affreux ne découragea nullement les musiciens qui se rendirent nombreux au Champ-du-Moulin où une agape familière était organisée. Au retour l'on se rendit au cimetière de Colombier, sur la tombe de M. Edouard Röthlisberger qui fut douze ans, sauf erreur, président de l'Association.

M. Emile Lauber, dans un discours d'une belle envolée, s'adressa à son prédécesseur défunt, dont le souvenir demeure encore vivant dans le cœur de tous ses amis.

A 16 heures un second concert était donné dans la grande salle de Colombier.

Au programme étaient inscrites les œuvres de quatre jeunes compositeurs, de valeurs diverses : un trio pour violon, alto et violoncelle de M. Walther Geiser, de Bâle, sept pièces pour piano de M. Walther Lang de Zurich, un quatuor pour instruments à archet de M. Hans Munch de Bâle et enfin un concerto pour violon et petit orchestre de M. Hans Haug, de Granges, qui fut

très apprécié. M. Joseph Lauber, de Genève, donnait un quintette pour flûte, hautbois, clarinette, cor et basson, inspiré du folklore suisse et intitulé « Réminiscences ». Cette œuvre, d'une belle envergure et fort harmonieuse, provoqua une tempête d'applaudissements. Vers six heures, avait lieu la clôture de la XXVII<sup>me</sup> réunion de l'Association des Musiciens suisses qui, malgré la pluie, fut parfaitement réussie et pleine d'entrain. J. R.

## Les formalités douanières

(De notre correspondant de Berne.)

Berne, le 15 juin.

Dans une de ses dernières séances, le Conseil fédéral a décidé, comme on le sait, d'inviter les Chambres à ratifier la convention internationale pour la simplification des formalités douanières conclue à Genève le 3 novembre 1923.

Le message qu'il vient de publier à l'appui de sa proposition expose en ces termes l'origine de la convention : « Considérant avec raison que de tout temps, les formalités douanières excessives, inutiles ou arbitraires ont entravé le libre essor du commerce international et que l'adoption par les divers Etats, de l'article 23-e (du pacte de la S. d. N.) impliquait pour les membres de la Société des nations, l'engagement de simplifier les formalités douanières, le Comité économique de la S. d. N. proposa au Conseil de la S. d. N. la convocation d'une conférence internationale qui aurait pour tâche de coordonner et de guider les efforts faits par les divers Etats dans ce domaine.

« En date du 16 décembre 1922, le Conseil de la S. d. N. se rallia à la proposition du Comité économique et le chargea de préparer la conférence envisagée. Il spécifia alors expressément que la discussion sur ce sujet avec les divers Etats ne porterait que sur les formalités douanières et celles qui pourraient leur être assimilées, à l'exclusion de toutes questions visant la politique douanière où les traités de commerce des divers Etats.

« Après avoir recueilli sur les différentes questions les préavis technique de deux conférences, auxquelles la Suisse fut représentée, réunissant les représentants de diverses nations, tous compétents en matière de douane, le Comité économique soumit au Conseil de la S. d. N., à l'intention de la conférence internationale, des propositions définitives, susceptibles de servir de cadre au programme de discussion.

« Le Conseil de la S. d. N. fixa la conférence envisagée au 15 octobre 1923. Trente-quatre Etats, membres ou non de la Société des nations y prirent part.

« La Suisse y délégua deux hauts fonctionnaires de l'administration des douanes particulièrement qualifiés en raison de leurs fonctions pour se prononcer sur les points en discussion.

« Après trois semaines de délibérations, la convention fut adoptée à l'unanimité par les délégués des divers Etats. Les représentants de notre pays avaient été autorisés par le Conseil fédéral à signer l'accord sous réserve de ratification. »

La convention comprend trente articles dont seize ont une portée matérielle. L'art. 1 énonce l'engagement pris par les Etats contractants de ne pas entraver leurs relations commerciales par des formalités douanières ou similaires qui seraient excessives, inutiles ou arbitraires. Dans le même ordre d'idées, l'article suivant stipule que les Etats contractants s'engagent à observer strictement le principe du traitement équitable en ce qui concerne les réglementations et procédures douanières. L'article 3 oblige les Etats contractants à réduire au minimum les restrictions d'importation ou d'exportation dès que les circonstances le permettront. Dans son commentaire, le Conseil fédéral souligne ces derniers mots. En examinant ces dispositions, dit-il, qui ne réglementent pas simplement des formalités douanières, mais empiètent en outre sur le domaine de la politique douanière, il y a lieu de faire remarquer que les restrictions d'importation édictées par la Suisse pour des raisons économiques ont été successivement réduites par l'octroi de permis d'autorisation générale d'importation. La Suisse satisfait donc aujourd'hui déjà à la stipulation en vertu de laquelle les restrictions d'importation et d'exportation doivent être réduites au minimum strictement nécessaire.

« Du reste, ajoute le Conseil fédéral, nous avons toujours considéré ces restrictions comme des mesures temporaires qui ne pouvaient se justifier que tant qu'elles furent dictées par des circonstances exceptionnelles, et devaient faire place dès que la situation le permettra, à des échanges commerciaux comportant le moins d'entraves possible. »

L'article 7 prévoit l'obligation de prendre toutes les mesures propres à assurer le recours par voie administrative, judiciaire ou arbitrale aux personnes qui auraient été lésées par des mesures douanières ou similaires.

« La législation douanière suisse et notamment la nouvelle loi sur les douanes réglementent cette matière de façon détaillée et dans le sens proposé ci-dessus », déclare à ce sujet le Conseil fédéral.

L'article 11 concerne les certificats d'origine et dit que les cas dans lesquels ces derniers seront exigés devront être aussi limités que faire

se pourra et qu'en outre les formalités y relatives devront être rendues aussi simples que possible.

La délégation suisse avait présenté une proposition tendant à interdire au pays d'importation toute enquête ou investigation dans le pays d'exportation au sujet de l'origine de la marchandise. Elle n'a pu obtenir l'insertion d'une clause expresse à ce sujet, mais, du moins, le droit d'acquisition, incompatible avec la souveraineté nationale, contre lequel elle s'était élevée, n'a pas été sanctionné. On ne peut en effet déduire de ce que la douane est en droit d'exiger toutes justifications nécessaires qu'il lui soit licite de procéder à l'étranger à des enquêtes en vue de se procurer elle-même ces justifications.

La clause prévoyant que les certificats d'origine établis par le pays de réexportation doivent être reconnus au même titre que ceux délivrés par le pays de production est avantageuse pour notre industrie de perfectionnement, ainsi que pour le commerce intermédiaire international.

Le Conseil fédéral conclut :

« La convention, si elle est ratifiée, n'apportera pas à notre pays de notables changements ou innovations, attendu que les engagements, recommandations et vœux énoncés ont trait à des facilités ou simplifications qui existent en Suisse depuis plusieurs années déjà. Néanmoins, ce fait ne peut constituer à lui seul un motif suffisant pour justifier de notre part une attitude négative à l'égard de la convention. Bien au contraire, cette circonstance plaide en faveur de la ratification par la Suisse de cet acte international qui nous permettra de revendiquer des autres Etats contractants les avantages que la Suisse concède déjà maintenant.

Bien que les résultats positifs et immédiats à attendre de la convention ne soient pas très importants et que l'on puisse même exprimer certains doutes quant à la possibilité de son application générale et pratique, elle ne constitue pas moins une base de développement pour la réglementation du commerce international dans le sens d'une diminution progressive de la grande diversité existant actuellement entre les Etats au point de vue du traitement en douane. C'est pourquoi, par sa résolution du 25 septembre 1924, la cinquième assemblée de la S. d. N. a recommandé la ratification de la convention en ajoutant que cet acte diplomatique ne représentait qu'un premier pas dans la voie de l'amélioration des relations commerciales internationales.

## Chronique jurassienne

Elections des Autorités de district.

(De notre correspondant de Saint-Imier.)

C'est dans le calme le plus complet que se sont déroulées, en Erguel, les élections des autorités de district. L'indifférence des électeurs a été grande, et la participation au scrutin faible dans la totalité des communes malgré l'importance des élections.

Ces élections ont eu lieu d'après le système majoritaire, et tous les candidats du parti libéral ont été élus. Le parti socialiste qui avait établi une liste de trois noms pour le « Tribunal » soit un juge et deux suppléants, n'a obtenu aucun siège. MM. les fonctionnaires de district, ont été confirmés dans leurs délicates fonctions, pour une nouvelle période de quatre ans. Ce sont M. Léon Liegme, préfet, par 2128 voix ; M. Dr. Albert Comment, président du Tribunal, par 2038 voix et M. Hector Blanc, préposé à l'office des poursuites et faillites par 1971 voix. Ont été nommés juges : MM. Paul Worpe, Sonceboz, 1707 voix ; Ernest Grosjean, Plagne, 1697 voix ; Emile Féralime, St-Imier 1617 voix et Arnold Mathez, Tramelan, 1638 voix et juges-suppléants : MM. Robert Tschantz, Corgemont, 1681 voix ; René Miche, Courtelary, 1681 voix ; Emile Wissmann, Sonviller, 1649 voix et Alcide Leschot, Renan, 1649 voix. Ont obtenu des voix : MM. Berger, Cormoret 297 ; Béguelin, Tramelan, 918 et Bourquin, Villeret, 880.

A St-Imier, M. Henri Geneux et M. Henri Guhl, ont été nommés une nouvelle fois, respectivement officier de l'état-civil et suppléant, et ce sans opposition, de même que les 12 jurés cantonaux des deux partis socialiste et libéral réunis.

## Sports

Le Ve Grand Circuit Neuchâtelois

Tous les sportmen seront devant la Métropole dimanche prochain pour assister au beau spectacle qui sera offert par les « Francs Coureurs ».

Le départ sera donné sur la place de l'Hôtel-de-Ville à 4 heures pour les professionnels et les indépendants et à 4 h. 30 pour les amateurs. Le premier passage devant la Métropole, ou sera installé le contrôle avec signature et ravitaillement, est prévu pour 7 heures. Donc dès 7 heures du matin les nombreux spectateurs qui stationneront vers la ligne d'arrivée pourront jouir d'un spectacle ininterrompu jusqu'au moment de l'arrivée de la course, car entre temps seront disputées les deux courses réservées aux débutants et aux Juniors.

Les Juniors s'expliqueront sur les 55 kilomètres du parcours La Chaux-de-Fonds, La Sagne, Les Ponts, La Brévine, Le Locle, La Chaux-de-Fonds ; et les débutants auront à vaincre les 25 kilomètres de La Chaux-de-Fonds-Les Frères

et retour. Ces deux courses à elles seules mériteraient le plus franc succès... donc en y ajoutant encore les arrivées des trois catégories de coureurs engagés dans la course de 200 kilomètres, le succès prévu se traduira certainement par un triomphe.

Fête cantonale bernoise de lutte

La fête cantonale bernoise de lutte s'annonce sous les plus heureux auspices. La liste officielle des lutteurs comprend 185 noms, dont 100 de bergers. C'est dire que l'importance de la fête du 27 juin à Villeret ne le cédera en rien à celles de ces dernières années. Les pâtres vigoureux de l'Oberland, les gars solides et bien campés de l'Emmenthal et du Mittelland y donneront du « fil à retordre » aux gymnastes-lutteurs. Les meilleurs champions des associations régionales sont annoncés, et les résultats des concours serviront à la constitution du contingent qui sera chargé de défendre les couleurs bernoises à la fête fédérale de lutte, en août prochain, à Lucerne.

En prévision de l'affluence considérable des visiteurs, l'express montant de Bienne à 8 h 30 matin s'arrêtera à Villeret.

En outre, un parc à autos, motos et vélos sera à la disposition des visiteurs.

Concours local du V. C. Jurassien

Le Vélo Club Jurassien de notre ville a fait disputer dimanche dernier son championnat local voici les résultats de cette épreuve :

Concours licenciés

1, Roland Gindrat 3 h. 29' 20" ; 2, Charles Dumont 3 h. 39' 35" ; 3, Emile Dubied ; 4, Jean Reichen.

Touristes

1, Maurice Musy 2 h. 11' 10" ; 2, Ernest Ungriht 2 h. 16' ; 3, Henri Haudenschild ; 4, Charles Gauthier ; 5, Louis Chopard ; 6, Georges Robert.

Vétérans

1, Charles Girard, 1. h. 48" ; 2, Walther Savoie ; 3, Jules Dubois ; 4, Henri Mathey.

## UN PÉDICURE PARISIEN NOUS EXPLIQUE

pourquoi, pendant l'été, tant de gens souffrent atrocement des maux de pieds

Simple moyen d'y remédier

Les mois d'été ne représentent certainement pas la morte-saison pour M. Vitrac, le pédicure bien connu du passage des Princes car, dès les premiers beaux jours, sa clientèle devient plus nombreuse que jamais. Il dit que pendant l'été les maux de pieds sont non seulement très fréquents, mais souvent extrêmement pénibles : les pieds enflent plus facilement, il s'échauffent et se congestionnent à la moindre fatigue et, sous la pression de la chaussure, ils causent alors d'intolérables tortures. M. Vitrac déclare que beaucoup de souffrances pourraient facilement être évitées si tous ceux qui ont les pieds et les chevilles sensibles prenaient de temps à autre un bain de pieds additionné d'une petite poignée de Saltrates Rodell.

Nous pouvons ajouter qu'un tel bain, que les Saltrates Rodell ont rendu médicamenteux et légèrement oxygéné, possède de remarquables propriétés tonifiantes, aseptiques et décongestives. En y laissant les pieds pendant une dizaine de minutes, toute enflure et meurtrissure, toute sensation de douleur et de brûlure sont promptement soulagées, tandis que l'irritation et autres effets néfastes de la transpiration disparaissent pour ne plus revenir. Il n'est donc pas exagéré de dire que les Saltrates Rodell remettent et entretiennent les pieds en parfait état.

11689 J. H. 30464 D.

NOTA. — Les Saltrates Rodell se vendent à un prix modique dans toutes les bonnes pharmacies, mais méliez-vous des contrefaçons qui n'ont pour la plupart aucune valeur curative et exigez les véritables Saltrates en paquets verts.

## HAG

Actuellement nous buvons votre Café Hag régulièrement, et nous nous en trouvons fort bien. La nuit nous dormons tranquillement et ne sommes plus agités. Dans notre famille, le Café Hag est devenu la boisson indispensable grâce à son arôme délicieux. Je ne manquerai pas de recommander le Café Hag à tous mes amis et connaissances.

J. H. 6572 Z.

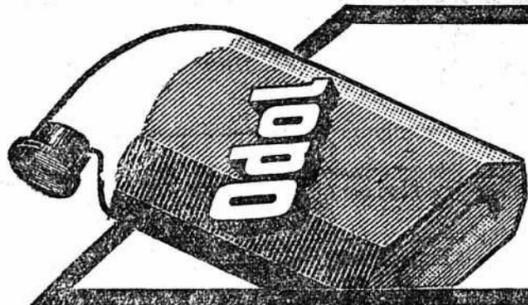
P. B. Winterthour.

Cigarette Uto

la plus avantageuse et la meilleure, à 50 ct.

les 20 pièces.

The Waldorf-Astoria Co.,



Vous ne pourriez rendre un plus grand service à vos dents qu'en vous habituant à les soigner régulièrement à l'eau dentifrice ODOL.

JH. 10001 st.

11875



HOTELS - PENSIONS - VILLEGIATURES - PROMENADES - EXCURSIONS

Kurhaus Château de Brestenberg au bord du lac de Hallwil. Une des plus belles stations climatiques de la Suisse...

Hôtel de la Béroche St-Aubin. Séjour tranquille et agréable à proximité du lac et de la forêt. Prix, fr. 6. — par jour...

Visitez le LAC BLEU unique en son genre. Station du Chemin de fer du Lötschberg. La perle des Alpes bernoises.

Hôtel de l'Ours - Prêles. Séjour de Vacances. Pension 7 Fr. par Jour. Prix spéciaux pour écoles et sociétés.

VILARS Hôtel de la Croix-d'Or (Val-de-Ruz). Rendez-vous des promeneurs allant à Chaumont...

St-Blaise HOTEL-PENSION du Cheval Blanc. Albert RITTER, propr. Téléphone 7. 07-779-N 10601

Valangin Confiserie-Pâtisserie Chr. WEBER. Entrées: En face de l'Hôtel du Château et par le jardin vis-à-vis de la station du Tram...

Estavayer-le-Lac HOTEL-DE-VILLE. Prix de pension: de Fr. 5. — à Fr. 7. — par jour. Pension soignée...

AUVERNIER Hôtel Bellevue. Séjour d'été agréable. — Vue magnifique — Grand jardin ombragé...

CHALET-PENSION du Mt. de BAULMES à 9 1/2 h. sur Ste-Croix. — Alt. 1300 m. — Tél. 51. — Vue unique sur le Plateau suisse et les Alpes...

LES RASSES Restaurant du Chalet sur Ste-Croix. (Au pied du Chassaron) — Remis à neuf. Repas sur commande...

Artisholz Bains et Maison de Cure (près Soleure). Source d'ancienne réputation. Bains salés et souffrés...

Hôtel de la Croix-Blanche, Cressier. Restauration à la carte et froide à toute heure. Vins du pays. Charcuterie de campagne...

Lac de Thoune. Thounne, Goldwil, Hiltterfingen, Oberhofen, Gunten, Sigriswil, Merligen. Saison du printemps, d'été et d'automne.

Bains salins HÔTEL DE LA Couronne au Rhin, Rheinfelden. Guérit les maladies de femmes et d'enfants. Maladies cardiaques...

CERNIER Hôtel de l'Épervier. VAL-DE-RUZ. Restauration chaude et froide à toute heure. Repas spéciaux sur commande...

Reuchenette Hôtel de la Truite. — à l'entrée des Gorges — Truites Fraîches.

Hôtel 3 Sapins Evilard. Première Restauration pour Noces et Sociétés. Pension, dep. 7.50 fr.

Neuchâtel Café-Restaurant des Alpes. (Vis-à-vis de la Poste) Grand jardin ombragé. Tous les jours Concert par Orchestre italien...

Valangin - Hôtel des Pontins. Etablissement remis complètement à neuf. Grandes terrasses. Belles salles pour sociétés, familles et écoles...

COLOMBIER Chalet-Restaurant "ROBINSON DES ALLEES" (Petit port). Le rendez-vous préféré des promeneurs. Grand emplacement champêtre pour Sociétés et Ecoles...

CHAUMONT Restaurant de la CHARRIERE. Alt. 1178 m. sur Neuchâtel, à 40 min. du Funi par chemin à plat et ombragé...

Morat Hôtel - Pension CROIX-BLANCHE. Se recommande aux familles et Sociétés. Cuisine soignée. — Truites, spécialité de la maison...

ENGOLLON Café-Restaurant. Arrêt facultatif! Spécialité de Charcuterie pur porc et pain de ménage. fabrication de la maison...

N'oubliez pas de prendre ta pipe lorsque tu as du tabac. MIVA dans la poche. « Miva » est le tabac pour la pipe, économique et plein d'arôme.

N° 11. C'est le Numéro d'une potion préparée par le Dr A. Bourquin, pharmacien, rue Léopold-Robert 39, La Chaux-de-Fonds...

Vin VITAL. donne la force et fortifie les nerfs. Prix du flacon Fr. 4. — Pharmacie MONNIER.

Si vous souffrez de maux de tête, migraines, névralgies, rhumatismes, maux de dents, règles douloureuses, ou de n'importe quelles douleurs, prenez les POUDES OMÉGA remède des plus efficaces et supporté par l'estomac le plus délicat.

Grand Hôtel des Narcisses à CHAMBY s/ Montreux. Cure de repos, promenades ravissantes. — Cuisine soignée! Pension complète à partir de Fr. 12. —

LES RASSES sur Ste-Croix. Le Grand Hôtel est ouvert. Course idéale pour le Tourisme. Grande Terrasse. Vue superbe.

Genève Palais MASCOTTE. 3. Rue de Berne. Dancing-Bar et diverses attractions.

LIGNIÈRES PENSION BEAU-SEJOUR. Séjour d'été agréable. Jardin-terrasse — Belles forêts à proximité — Cuisine soignée.

Hôtel du Port, MORGES. Pension famille. — Belle vue sur le lac. — Cuisine soignée. Prix modérés.

Champ-du-Moulin Buffet de la Gare. Consommations de choix pour vins bouteilles et ouverts — Restaurations et Fritures sur commandes.

St.-Blaise - Hôtel de la Couronne. Grande salle pour Sociétés — Repas sur commande. Vins premiers crus — Cuisine renommée.

Worben-les-Bains Station LYSS. Sources ferrugineuses et de radium. — Excellents résultats prouvés contre Rhumatismes, Sciaticques, Gouttes, Neurasthénie.

Montagne de Douanne Kurhaus altitude 874 m. Lieu de séjour idéal, situation magnifique. But d'excursion. Prix Fr. 7. — à 9. — Prospectus.

Serrone RESTAURANT DU CHASSEUR. Magnifique but de promenade pour familles, Sociétés et Ecoles. Verger. Jeu de quilles. Repas sur commande d'avance.

## Lendemain de cyclone

## Encore la catastrophe du 12 juin

La Chaux-de-Fonds, le 15 juin.

## Une amélioration de l'état des blessés

(Dernière heure). — De l'hôpital nous recevons les renseignements suivants. Trois des personnes victimes du cyclone de samedi sont encore en traitement. Leur état de santé s'est sensiblement amélioré et ne présente plus d'inquiétude.

## Le Conseil d'Etat à La Chaux-de-Fonds

Le Conseil d'Etat in corpore sauf M. Antoine Borel retenu, a fait ce matin une tournée sur les lieux du sinistre et a visité les fermes et les forêts détruites. Il a exprimé sa sympathie aux habitants et aux communes éprouvées. Les Conseils communaux de Neuchâtel et du Locle se sont également transportés sur les lieux et ont exprimé aux autorités chaux-de-fonnières la part qu'ils prennent à la catastrophe qui frappe les membres de la famille neuchâteloise.

Après avoir délibéré avec le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, sur la manière de remédier aux dégâts causés par le cyclone du 12 juin, le Conseil d'Etat a décidé de prendre le premier arrêté que voici :

## Arrêté du Conseil d'Etat. — Une souscription cantonale en faveur des sinistrés

Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel, sur la proposition de son président, exprime :

La sympathie du pays aux victimes du 12 juin 1926 ;

## Arrête :

Article premier : Une souscription est organisée dans toutes les communes du canton en faveur des victimes de l'ouragan du 12 juin 1926 ;

Art. 2. — Le Département de l'Intérieur est chargé d'organiser cette souscription avec la collaboration des Conseils communaux ;

Art. 3. — Le montant des sommes recueillies sera réparti par le Conseil d'Etat, d'entente avec les Conseils communaux, sur la base de rapports d'expertises.

La Chaux-de-Fonds, le 14 juin 1926.

Le Président : Le Chancelier :  
RENAUD. STUDER-JEANRENAUD.

## Le Conseil d'Etat bernois lève deux compagnies de sapeurs et vote un crédit de 30,000 fr.

Le Conseil d'Etat bernois a tenu une séance extraordinaire lundi matin et a pris connaissance de la catastrophe des districts des Franches-Montagnes et de Courtelary. Il s'est basé sur les rapports présentés par une délégation de cinq membres qui a parcouru dimanche la région dévastée et a pris les décisions que voici :

1. Pour les travaux de déblaiement, deux compagnies de sapeurs seront levées.

2. Pour les premiers secours, un crédit de 30,000 francs est voté.

3. Des commissions pour l'évaluation des dommages seront désignées après avoir consulté l'Office cantonal d'assurances contre l'incendie.

4. Une collecte générale sera faite de maison en maison, dans le canton de Berne.

5. Les autorités fédérales seront immédiatement invitées à appuyer l'action de secours.

## Visions tragiques

Le mot d'un spectateur est juste : « Plus on considère le théâtre des ravages du cyclone, plus ces ravages paraissent imposants et les dégâts énormes. » Qu'on songe au travail enfoui là sous les murs, aux richesses perdues et aux souvenirs détruits. Qu'on songe à la lente poussée de ces sapins qui ont mis quarante ans, cinquante ans, soixante ans pour devenir les superbes spécimens de notre sylvie régionale, et que quelques secondes de vent ont fauchés comme la faux des moissonneurs abat les blés. C'est une perte inestimable et irréparable du moins pour deux ou trois générations. Le reboisement se fera, c'est entendu, mais il coûtera cher, et la plaie ouverte au flanc des montagnes pèsera longtemps sur la fortune des particuliers, de l'Etat et des communes.

## Sur les bords du Doubs

Dans les gorges du Doubs, déjà tragiques par un temps calme, l'ouragan prit une allure titanique. On se fut cru dans la forge de Vulcain, où les coups de tonnerre roulaient comme le bruit des marteaux sur l'enclume et où les grêlons atteignant la grosseur d'un poing d'homme déversaient des nuées de projectiles meurtriers. Ce fut la grande guerre du ciel. A terre, sur les rampes, ce ne sont que feuilles arrachées, et branches coupées net. Le joli parc des Sonneurs a été littéralement dévalisé par la grêle, tandis que le restaurant de la Maison-Monsieur et l'école ont des carreaux et des tuiles cassées. Un épisode poignant, écrit notre confrère l'« Effort », ce fut le sauvetage de cette barque dont les occupants ne purent assez tôt regagner la rive. Dans le restaurant assombri, les femmes et une fillette de ceux qui montaient le léger esquif, dans une angoisse bien compréhensible, sanglotaient et criaient éperdues, affolées. Certaines même, en dépit de l'épouvantable grêle qui leur aurait pu être mortelle, voulaient à toute force se précipiter vers la rive. Les hommes

présents à cette scène poignante les empêchèrent de passer. Enfin, après des péripéties effrayantes, les occupants de la barque en détresse, qui n'étaient plus très éloignés du bord, purent diriger l'embarcation très habilement et parvinrent à fendre le flot. Ils étaient sauvés.

## Récits de témoins oculaires

Une personne qui eut l'occasion de constater les manifestations singulières qui précéderent le cyclone, en donne cette relation :

« Peu après 17 h., on remarquait qu'un violent orage se donnait du côté de France ; à 17 h. 20 un énorme nuage, à l'ouest du Chapeau-Rablé était déchiré par le vent de plus en plus violent. Ce spectacle était à la fois curieux, grandiose et terrifiant. De ce nuage étaient arrachées avec furie des mèches énormes de nuages qui partaient avec une vitesse inouïe dans la direction est, balayant l'horizon. Sur le versant de la Recorne des éclairs incessants. Le vent est d'une violence inouïe. Les maisons luttent contre lui. Les carreaux des fenêtres sont criblés de sable, jusqu'au troisième étage. A l'est dans la direction de Biaufond ou Goumois, un gros nuage noir, immobile, barre l'assaut des vents déchaînés. A ce moment un coup de tonnerre bref se fait entendre. Alors une pluie, chassée à toute force, tombe. L'eau rejaillit contre les murs ; on dirait la chute d'un grand torrent.

Voilà ce que j'ai aperçu. Je ne l'avais jamais vu de ma vie. »

## La mort du petit Fernand Gerber

Le bilan tragique de la catastrophe de samedi, déjà lourdement chargé, s'aggrave encore par la mort du jeune Gerber, pauvre petite victime, qui fut enlevé par la tornade, alors que sa mère assistait impuissante et terrifiée, à cette scène brutale. L'après-midi, Madame Gerber s'était rendue en compagnie de son jeune garçon auprès de sa mère, habitant La Sombaille. Lorsque le temps devint menaçant, elle décida malgré les conseils de ses parents de prendre au plus vite le chemin du retour. L'enfant et sa mère n'avaient parcouru qu'une faible distance lorsque la tornade se déchaîna avec toute sa férocité. Les deux personnes furent pour ainsi dire aspirées par les éléments qui les projetèrent à plusieurs mètres de la route. Elles tombèrent dans un champ voisin, mais à ce moment l'enfant fut à nouveau emporté. La malheureuse maman courut au secours de son enfant, mais la tornade redoublait d'intensité et le petit Fernand était encore emporté par les courants néfastes. On put enfin relever le pauvre garçonnet, qui gisait sans connaissance sur l'herbe hachée, le crâne enfoncé sur une assez grande surface. La douleur de la mère était extrême mais l'espoir ne l'avait pas complètement abandonné. Malheureusement on sait le dénouement de ce drame douloureux et terrifiant : L'enfant succomba pendant son transport à l'hôpital.

## Où le cyclone a atteint son paroxysme — La tragédie de la Chaux-d'Abel

Le cyclone de samedi soir a produit sur le plateau des Franches-Montagnes des désastres si possible plus grands encore qu'à La Chaux-de-Fonds, en particulier de la Chaux-d'Abel à la fin du village des Breuleux. En outre tous les contreforts du Mont-Soleil ont été atteints par le cyclone qui s'étend donc sur une distance approximative de 10 à 12 km. La forêt du communal de Muriaux, à côté du Cerneux Veusil, est détruite sur une distance de 7 km et sur une largeur de 600 mètres à 1000 mètres.

A la Chaux-d'Abel, comme on l'a déjà dit, une quinzaine de bâtiments, dont l'école située sur une hauteur, sont détruits. Le toit de l'école a été emporté. Les bâtiments voisins sont écrasés sur le sol, plusieurs d'entre eux n'ayant plus même de murs.

Au Cerneux-Veusil, plusieurs fermes et le Restaurant du Sapin ont eu leur toiture emportée.

Aux Breuleux, une quinzaine de maisons ont subi des dommages. Entre les Breuleux et le Cerneux-Veusil, une maisonnette d'une hauteur de quatre à cinq mètres a été complètement retournée. Mais le spectacle le plus impressionnant est celui de la forêt détruite.

## La catastrophe du 12 juin vue de l'Observatoire de La Ferrière

Le Jura neuchâtelois et bernois vient de subir samedi après-midi une cruelle réédition revue et augmentée du cyclone de la Vallée de Joux du 19 août 1890.

Au point de vue météorologique, la situation telle que nous l'avons observée de la Station de La Ferrière se présente comme suit :

Dès le matin, après les températures froides des jours précédents, l'air est anormalement chaud et lourd. A 8 h., nous enregistrons 20 deg. cent. à l'ombre. Le ciel, assez clair d'abord, s'obscurcit vers midi surtout dans la direction de l'ouest, c'est-à-dire sur le plateau français de la Franche-Comté.

A 15 h. 46, le tonnerre commence à gronder au S. W. et le ciel devient peu à peu d'un noir d'encre sur tout l'horizon largement ouvert du S. W. au N. N. W. L'orage avance d'abord lentement et suit la branche de la vallée du

Doubs où se trouve Clairval, mais à 16 h. 37, il se produit un changement de direction et poussé par un fort vent d'ouest, le météore s'avance sur un large front directement sur la frontière suisse. Le front, autant que nous pouvons en juger depuis La Ferrière, s'étend des Planchettes au S. W. jusqu'à Saignelégier au nord. Il est maintenant 17 h. A cet instant précis, un autre orage qui grondait depuis une demi-heure dans la direction du sud (Neuchâtel-Val-de-Ruz) dépasse la crête de Tête-de-Ran - Mont d'Amin, chassé par un vent très fort du S. S. W. Exactement au-dessus de La Chaux-de-Fonds, La Ferrière, Chaux-d'Abel, les deux courants s'affrontent. Tous ceux qui ont levé les yeux au ciel à ce moment ont pu constater la formidable mêlée des sombres nuages orageux, véritable bataille de Titans qui semble devoir anéantir la terre apeurée. Les coups de foudre font rage, mais on ne les entend qu'à peine au milieu des hurlements farouches du vent. Par la Combe de Biaufonds, un tourbillon de vent d'ouest remonte en ligne droite contre La Ferrière entraînant avec lui des brouillards livides. Le grondement de la grêle ressemble au bruit d'un train sur un viaduc de fer. Nous voyons le moment où notre station va être frappée en plein mais le courant du S. S. W., plus fort que le premier, vient le heurter en angle presque droit et dévie dans une direction S. W. - N. E. La Ferrière est épargnée, quelques grêlons seuls tombent ici ou là. Mais à 1 km. déjà au nord de la Station, à la Basse Ferrière, le désastre commence. Des grêlons de 60, 70, 75 grammes gros comme des oeufs de poule (sic) fracassent fenêtres et tuiles. Une demi-heure après l'orage nous en mesurons un qui est aplati en forme de disque et dont les dimensions sont 50 mm. de diamètre pour 18 mm. d'épaisseur minimum.

Quant au courant d'air atteignant le chiffre maximum (6) de l'échelle de Beaufort, il embouche la coulisse dite de la Chaux-d'Abel entre le Mont Soleil et le chaînon du Peu Chapatte.

Sur une longueur de 16 km. et une largeur variable de 300 m. à 1 km., les forêts sont renversées ou brisées à trois mètres du sol comme par la faux d'un sinistre moissonneur. Pas une seule maison de la région n'est épargnée. Vitres cassées, tuiles emportées, murs enfoncés !!!

Le cyclone atteint son paroxysme au lieu dit : Vers la Chapelle des Anabaptistes, à 4 1/2 km. au nord-est de notre station. Là cinq maisons s'écroulent comme des châteaux de cartes, ensevelissant sous leurs ruines le mobilier des locataires ou des propriétaires. Heureusement, il n'y a pas d'accident grave de personnes. En général, les gens voyant la menace du temps, s'étaient réfugiés dans les caves ou les écuries. Mais quel aspect lamentable que celui de ces fermes, dont trois avaient été récemment refaites à neuf et dont il ne reste que les quatre murs.

De la Chaux-d'Abel, poussé par un vent que nous évaluons à 25 m. à la seconde, le cyclone rebondit sur le Cerneux-Veusil et sur le village des Breuleux. Nous n'avons pas poussé nos investigations plus loin.

Nous ne disons rien non plus de la catastrophe simultanée et dont la cause est la même qui a affligé La Chaux-de-Fonds et ses environs. Nous nous bornons à relater ce que nous avons vu de nos yeux.

Les pompiers alarmés aux Bois et à La Ferrière sont venus en aide aux sinistrés pour leur permettre de trouver un gîte avant la nuit tombante. Les dégâts aux maisons se chiffrent certainement à plusieurs centaines de mille francs pour notre région. Quant aux dégâts aux forêts, ils sont incalculables pour le moment. Il faudra plus d'un siècle à la nature pour réparer les désastres d'une seconde.

Nous espérons que le peuple suisse et ses pouvoirs civils viendront en aide aux victimes de cette terrible journée.

Notons encore qu'au moment de la rencontre des deux orages à 15 h. 10, le baromètre que nous observons est tombé brusquement de 2 millimètres, soit de 669.0 à 667.0.

## Station météorologique de La Ferrière :

J.-L. HERZOG, pasteur.

## Une estimation approximative du désastre forestier dans le Jura bernois

Notre correspondant de Saint-Imier nous écrit :

Au dire de personnes compétentes, on estime que les bois qui ont été arrachés et brisés sur le territoire du canton de Berne, soit dans les districts de Courtelary et des Franches-Montagnes, atteignent environ 25,000 mètres cubes. Ces chiffres ne sont évidemment qu'approximatifs et devront être contrôlés de plus près. On évalue que les propriétaires fonciers subiront un dommage d'un quart de million sur la valeur vénale des bois. Ceux-ci, qui actuellement jonchent le sol, pourront être abattus et utilisés. On dit que c'est l'Etat de Berne qui s'occupera de la vente du bois. Toutefois, un déficit d'une dizaine de francs par mètre cube sur la valeur réelle des bois doit être envisagée. En outre, les terrains, entièrement bouleversés, perdront de leur côté une part de leur valeur et leur remise en état nécessitera des sacrifices qui ne peuvent être évalués. Aux pertes ci-dessus, il y a lieu

d'ajouter les désavantages atmosphériques dont auront à souffrir les régions ainsi dévastées par ce déboisement. Ces désavantages ne peuvent être calculés en francs.

## 400,000 francs de dégâts dans le seul district de Courtelary

Pour ce qui a trait au district de Courtelary, les dégâts causés par la tornade de samedi sont évalués approximativement, dans leur totalité, bâtiments, forêts et terres, à près de 400,000 francs. Il n'y a, fort heureusement, aucun accident de personne grave à déplorer, pour la région sinistrée s'étendant dans le district de Courtelary seul. M. Geiser fils, qui se trouvait au pâturage, a été atteint à la tête par une branche d'arbre. Ses blessures, toutefois, ne mettent pas sa vie en danger. Des membres de la famille Geiser, de La Chaux-d'Abel, famille qui paraît avoir été des plus frappées, qui a vu son bâtiment principal entièrement détruit, et qui se trouvaient aux champs, dût, étant donné la violence du vent, se coucher sur le sol, pour ne pas être renversés. Mais le vent était tel que les assistants furent roulés sur une distance de plusieurs dizaines de mètres.

A La Chaux-d'Abel, commune de Sonvilier, les agriculteurs dont les fermes ont été atteintes, sont les suivants : Schnegg, Sauser Fritz, Geiser Pierre, Sprunger frères. L'école allemande de la Chaux-d'Abel, qui avait été reconstruite il y a quelques années après avoir été incendiée, a été abattue. Le grand chapelle des anabaptistes a vu son toit emporté.

A la Ferrière, les dégâts sont très peu importants et consistent en carreaux et tuiles cassés par la chute de grêle. Au moment où l'ouragan sévissait avec violence, à la Ferrière, une société de La Chaux-de-Fonds, qui rentrait d'une promenade en auto-car, eut deux de ses membres blessés à la tête par de gros grêlons. Les deux victimes ont été soignées à La Ferrière.



L'année 1926 restera dans la mémoire des Chaux-de-Fonnières comme une année terrible. Re-cruescence de la crise, cyclone... Qu'est-ce que le ciel nous réserve encore ?

Je ne parle pas des journalistes auxquels nos malheurs locaux ou régionaux fournissent décidément une copie démesurée. En effet, si l'on mettait bout à bout toutes les colonnes pondues par nos maîtres de la plume sur l'affaire Cérésolle, l'affaire Kaufmann, l'affaire des faux billets de banque, l'affaire Stauffer, l'affaire du lion et le cyclone, on bouclerait certainement un nombre respectable de kilomètres.

Cependant, à quelque chose malheur est bon. Le désastre du 12 juin a permis de constater que la génération actuelle n'a pas encore le cœur aussi racorni qu'on le prétend. Les sentiments de solidarité et de pitié qui sommeillent en nous s'expriment sans effort dès qu'une calamité les y pousse. Comme nous avons pu nous en rendre compte dès la première heure, nous qui sommes placés pour entendre surtout les critiques et les récriminations, c'est un immense mouvement de sympathie active qui s'est déclenché et qui se poursuivra, nous en sommes sûrs, jusqu'à ce que tous les dommages réparables aient été effacés. Un abonné de l'« Impartial », qui a quitté depuis longtemps la Ruche montagnarde, nous téléphonait dès la première heure, lundi matin, pour nous faire parvenir un billet de cent. Et il nous a dit ce mot qui mériterait d'être inscrit en lettres d'or dans les annales de la solidarité et du pays neuchâtelois : « On peut être éloigné du pays depuis longtemps, mais le malheur tous les Chaux-de-Fonnières se retrouvent. » Des mots pareils traduisent un cœur généreux. Et l'on en pourrait citer cinquante, ou cent, tout pareils. Car tous les cœurs montagnards, tous les cœurs jurassiens, tous les cœurs suisses sont les mêmes : ils vibrent en face de n'importe quelle souffrance.

Nous aurons sans doute l'occasion de revenir longuement sur cette terrible catastrophe du 12 juin. Combien de scènes déchirantes n'avons-nous pas vues et entendues, et combien n'avons-nous pas partagé la douleur du paysan montagnard et franc-montagnard qui, avec l'admirable ténacité qu'on connaît, poursuit sur les hauteurs son labeur ingrat. Cependant, qu'on nous permette de citer ce mot à la fois touchant et comique qui montre bien de quel amour les vieux Chaux-de-Fonnières entourent leurs forêts, leurs sapins toujours verts et leurs pâturages maintenant déboisés.

Comme un vieil horloger arrivait devant la forêt des Breuleux, complètement rasée et pour ainsi dire transformée en cimetière, il se mit à pleurer à chaudes larmes. Et, comme on s'approchait de lui, on l'entendit qui murmurait :

— Oh, mes morilles ! Mes bolets ! Mes champignons !...  
Les larmes de ce vieux coureur des bois étaient sincères

Le père Piquerez.

# AU VER A SOIE S. A.

26, LÉOPOLD-ROBERT, 26 III<sup>me</sup> ÉTAGE

**MESDAMES !**  
 Nous avons situé notre magasin en étage dans votre intérêt; nos frais généraux étant réduits, nous pouvons vous vendre des soieries de première qualité à des prix très avantageux.

Tout notre assortiment vous sera montré sans aucun engagement d'achat

Nos tissus pour manteaux :

<b>Ottoman rayé satin</b> grande largeur, existe en brun, le mètre <b>11.90</b>	<b>Royale</b> belle qualité, gr. largeur, existe en noir, le mètre <b>10.90</b>	<b>Ottoman façonné</b> grande largeur, existe en brun et noir, le mètre <b>10.90 et 8.90</b>
— Ottoman. uni, armure, etc., le mètre <b>14.90, 11.90 et 10.90</b> —		
pour les doubler:		
<b>Damas</b> grande largeur, jolis coloris, le mètre <b>5.90</b>	<b>Broché</b> jolie qualité, existe en beige et argent, le mètre <b>4.90</b>	<b>Toile de soie</b> pure soie, tous coloris mode le mètre <b>3.90</b>

Demandez nos échantillons Maison de confiance 11528 Envoi contre remboursement Maison de confiance

## Riviera-Fleurs

Mardi, après-midi

GRANDE VENTE DE

# Roses

en faveur des sinistrés.

F. PERRIN. 11668 Téléphone 274.

### Jolies Fantaisies en toile

en blanc et beige  
 Formes élégantes  
 depuis **16.90**  
 avec 5% T. E. N.  
**VOIR VITRINE N° 1**



**SODER-von ARX** Chaussures  
 Maison de confiance, 2 Place-Neuve

### Vernis à l'huile

en boîtes et au détail  
**Vernis émail**  
 Couleurs en poudres  
**Vernis Copal**  
 pour intérieur et extérieur  
**Térébenthine**  
 Pinceaux Eponges  
 etc.

### DRUGERIE ROBERT-TISSOT

Premier-Mars 4  
 5% E. N. et J. 5% 10690

### Essence de FRAMBOISE

Qualité extra  
 pour préparer à peu de frais, soi-même, un excellent sirop de framboise. 11244

Essences de Grenadine, Capillaire, Cassis, Citron, Orange, etc.  
 Pour les restaurants prix réduits par litre.

Pharmacie Monnier  
 4, Passage du Centre 4

### Vente de bois de feu

120 stères grosses branches et quartiers à fr. 12.50. - le stère pris sur place. 1200 bons fagots, rapés, à fr. 50. - le cent. Sortie facile. - S'adresser à M. Albeart Brandt. Téléphone 41.3 11575

### VINS NEUKOMM & Co

Téléphone 68  
**A vendre** burin fixe, machine de arrounir et tour à pivoter, très bien conservés. S'adresser aubureau de l'IMPARTIAL. 9861

**Th. FREY**  
 5, 1er Mars, 5  
 Fr. 31.50  
 facilité paiement 10174

**L'Auto-Vichy**  
 se trouve à la 7150  
 Pharmacie **BOURQUIN**

**On demande**  
 à reprendre soit petit  
**Magasin d'épicerie**

ou petit Restaurant, avec écurie et un peu de terrain; dans le canton de Neuchâtel de préférence. A défaut, une place de desservant. - Offres écrites sous chiffre X. L. 19797, au bureau de l'IMPARTIAL. 10797

**Cordonnerie**  
 A remettre atelier de cordonnerie, situé au centre des affaires et avec grande devanture; éventuellement, on céderait le local seul. - Ecrire sous chiffre M. G. 11443, au Bureau de l'IMPARTIAL. 11443

**CAISSE ENREGISTREUSE**  
 avec addition automatique sur tickets. Prix, fr. 1000. - On échangerait éventuellement contre bonne moto. 3 1/2 HP. - Offres écrites, sous chiffre P 6113 J, à Publicitas, St-Imier. 11590

**Machine à écrire**  
 «Underwood», dernier modèle bien conservée, est à vendre pour cause de double emploi. Prix modéré. - S'adresser Rue du Marché 1, au 3<sup>me</sup> étage. 7661

**Compositeur- Typographe**  
 cherche place

soit ou époque à convenir. Offres écrites sous chiffre C. T. 11468, au Bureau de l'IMPARTIAL.

**Ch. Petitpierre S. A.**  
 75 Succursales

Un excellent **Vin blanc** français, demi sec, **Noire Sauveterre**

le litre, Fr. 1.25  
 Très apprécié. 11626

# Knorr

Potage exquis

**Les grands avantages**  
 des Potages Knorr sont la préparation rapide, simple et économique. Grâce à leurs 30 variétés, vous pourrez servir chaque jour un Potage de goût différent, mais de qualité toujours parfaite. Ces Potages vous reviennent meilleur marché que ceux que vous préparez vous-même. 11647 JH 6091z  
 6 assiettes pour 50 cts.

### Caisse Neuchâteloise de Prêts sur Gages S. A.

A teneur de l'art. 910 du Code civil suisse, les détenteurs des reconnaissances dont le domicile est inconnu actuellement ou qui ne se sont pas présentés pour le renouvellement des Nos 1893 à 3154 (septembre, octobre, novembre, décembre 1925) ainsi que le public en général, sont avisés qu'une

# VENTE

des dits nantissements aura lieu à la Rue des Granges 4, le **MERcredi 30 juin 1926**  
 Matin: dès 10 h. Vêtements, Objets divers, Horlogerie.  
 Après-midi, dès 2 h.: Horlogerie, Argenterie, Bijouterie, etc.  
 La Chaux-de-Fonds, le 7 Juin 1926.  
 Le Greffier du Tribunal II: Chs. Sieber.

**Horloger capable** ferait rapidement fortune

A céder, centre de Bruxelles, **Atelier de réparations**, Clientèle de premier ordre. Francs Suisses, 2500. - Ecrire sous chiffre L. M. 11632, au Bureau de l'IMPARTIAL. 11632

**Compagnie de premier ordre** cherche **inspecteur**

au courant de la branche R. C., Vie et Accident.  
 Ecrire: 208, Publicitas, La Chaux-de-Fonds. - Discretion absolue. 11593

**A louer** pour le 31 Octobre 1926, rue Fritz-Courvoisier, un

**2<sup>me</sup> étage** de 4 chambres et dépendances. Part au jardin potager. - S'adresser au notaire René Jacot-Guillarmod, rue Léopold-Robert 33. P 2080P 11473

**Bonne**  
 à tout faire et sachant cuire, est demandée, par Mme G. Eberhard fils, rue du Parc 110. 11579 11579

**Bonne**  
 à tout faire et sachant cuire, est demandée, par Mme G. Eberhard fils, rue du Parc 110. 11579 11579

**Bonne**  
 à tout faire et sachant cuire, est demandée, par Mme G. Eberhard fils, rue du Parc 110. 11579 11579

**Bonne**  
 à tout faire et sachant cuire, est demandée, par Mme G. Eberhard fils, rue du Parc 110. 11579 11579

**Bonne**  
 à tout faire et sachant cuire, est demandée, par Mme G. Eberhard fils, rue du Parc 110. 11579 11579

**Bonne**  
 à tout faire et sachant cuire, est demandée, par Mme G. Eberhard fils, rue du Parc 110. 11579 11579

**Bonne**  
 à tout faire et sachant cuire, est demandée, par Mme G. Eberhard fils, rue du Parc 110. 11579 11579

**Bonne**  
 à tout faire et sachant cuire, est demandée, par Mme G. Eberhard fils, rue du Parc 110. 11579 11579

**Bonne**  
 à tout faire et sachant cuire, est demandée, par Mme G. Eberhard fils, rue du Parc 110. 11579 11579

**Bonne**  
 à tout faire et sachant cuire, est demandée, par Mme G. Eberhard fils, rue du Parc 110. 11579 11579

**Bonne**  
 à tout faire et sachant cuire, est demandée, par Mme G. Eberhard fils, rue du Parc 110. 11579 11579

**Bonne**  
 à tout faire et sachant cuire, est demandée, par Mme G. Eberhard fils, rue du Parc 110. 11579 11579

**Bonne**  
 à tout faire et sachant cuire, est demandée, par Mme G. Eberhard fils, rue du Parc 110. 11579 11579

**Bonne**  
 à tout faire et sachant cuire, est demandée, par Mme G. Eberhard fils, rue du Parc 110. 11579 11579

**Bonne**  
 à tout faire et sachant cuire, est demandée, par Mme G. Eberhard fils, rue du Parc 110. 11579 11579

**Bonne**  
 à tout faire et sachant cuire, est demandée, par Mme G. Eberhard fils, rue du Parc 110. 11579 11579

**Bonne**  
 à tout faire et sachant cuire, est demandée, par Mme G. Eberhard fils, rue du Parc 110. 11579 11579

**Bonne**  
 à tout faire et sachant cuire, est demandée, par Mme G. Eberhard fils, rue du Parc 110. 11579 11579

**Bonne**  
 à tout faire et sachant cuire, est demandée, par Mme G. Eberhard fils, rue du Parc 110. 11579 11579



„Ce que j'suis chic... avec des souliers d'chez Rauss!“



Jolis souliers d'enfants forme hygiénique cheveau ou verni. **7.90**

Magasin spécial à La Chaux-de-Fonds pour la chaussure élégante

**Ive Rauss**

Rue Léopold-Robert 33

### A LOUER

de suite ou à convenir:  
 Nord 196. Premier étage de 3 chambres, corridor, salle de bains, balcon, chauffage central.

Nord 196. Rez-de-chaussées supérieurs de 3 et 4 chambres, corridor, salle de bains, balcon, chauffage central.

Nord 204. Premier étage de 3 chambres, corridor, salle de bains, balcon, chauffage central.

Nord 202. Premier étage de 4 chambres, corridor, salle de bains, balcon, chauffage central. 11247

**Pour le 31 octobre;**  
 Crêt 8. Rez-de-chaussée Est, 3 chambres, corridor, dépendances. 11248

Premier-Mars 10. Premier étage de 2 pièces et dépendances. 11249

Fritz-Courvoisier 24. Rez-de-chaussée de 200 m. 1125x

S'adresser à M. H. MAIRE gérant, rue Fritz-Courvoisier 9

**B. S. A.**  
 Représentant régional: M. A. Von Allmen-Robert, La Chaux-de-Fonds. 9526

### On cherche, reprise ou achat d'un bon

**Café-Restaurant**  
 ou Pension. Offres écrites sous chiffre P. B. 11526, au bureau de l'IMPARTIAL. 11526

**A vendre à YVONAND.**  
**Joli Bâtiment**  
 neuf, ayant deux logements et grand jardin. Prix. 22.000 francs. - S'adresser à M. Adolphe Nobs. 11371

**A LOUER**  
 tout de suite ou pour époque à convenir, bureaux avec vastes caves et entrepôts, convenant spécialement pour négociants en gros. - S'adresser Etude Junier, notaire, à Neuchâtel. 11592

**A louer**  
 tout de suite ou époque à convenir, bel appartement composé de 9 chambres et dépendances. - S'adresser au notaire René Jacot-Guillarmod, rue Léopold-Robert 33. 11447

**A louer**  
 tout de suite ou époque à convenir, un stock de vieux journaux illustrés, revues, à 40 centimes le kilo. - Librairie C. LUTHY. 11298

**A louer**  
 tout de suite ou époque à convenir, un stock de vieux journaux illustrés, revues, à 40 centimes le kilo. - Librairie C. LUTHY. 11298

**A louer**  
 tout de suite ou époque à convenir, un stock de vieux journaux illustrés, revues, à 40 centimes le kilo. - Librairie C. LUTHY. 11298

**A louer**  
 tout de suite ou époque à convenir, un stock de vieux journaux illustrés, revues, à 40 centimes le kilo. - Librairie C. LUTHY. 11298

**A louer**  
 tout de suite ou époque à convenir, un stock de vieux journaux illustrés, revues, à 40 centimes le kilo. - Librairie C. LUTHY. 11298

Scala

Représentations tous les soirs à 8 h. 30 précises jusqu'à jeudi inclus

Moderne

Sur la scène

A l'écran

A l'écran

Le Fakir To Rhama et sa ménagerie

La Maison du Mystère

Le roi de la prairie

L'attraction la plus sensationnelle de l'époque. Absolument unique au monde

Ciné roman des plus captivants tiré de l'œuvre de Jules Mary interprété par Mosjoukine

d'après le roman de Zane GREY - La Ruée Sauvage

Mercredi à 15 h. 30 (3 h. 30) Matinée pour enfants de tout âge à la SCALA

AU PROGRAMME :

Prix des places : 11703  
Enfants, fr. 0.50 à 1.00. — Adultes prix ordinaires

To Rhama et sa ménagerie (sur la scène) - Un timide qui s'émancipe (à l'écran)

Déclassée

Déclassée

Déclassée

Déclassée

Déclassée

# GRANDE VENTE de Chaussures pour Hommes



Souliers de travail 15.80  
langue à soufflet, bien ferrés  
No. 40-47 Fr.

Souliers militaires sans couture derrière, Ja qualité, No. 40-47 Fr. 18.75



Souliers de montagne forme ordonnance avant-pied doublé, No. 40-47 Fr. 25.80

Souliers militaires «Bally Former». Empeigne de 1er choix, langue à soufflet, No. 40-47 Fr. 31.75

NOUVELLE CORDONNERIE  
**KURTH & C<sup>IE</sup>**  
2 - RUE DE LA BALANCE - 2 11661  
LA CHAUX-DE-FONDS

Docteur-Médecin  
**A. Jeanneret**  
**ABSENT**  
P 21894 C 11707

On demande pour PARIS, bons graveurs  
connaissant champlévé, pour email et le dessin. Travail assuré. Offres inutiles si pas capable. — Ecrire à M. AUGUSTIN, Abonné P. O. P., 204, Rue de Valenciennes, PARIS. 11678

Sertisseur  
Suisse-Allemand, 23 ans, cherche engagement. Petites pièces préférées. — Ecrire sous chiffre X. P. 11674, au Bureau de l'Impartial

Mécaniciens - Electriciens, monteurs, tourneurs, etc., si vous voulez améliorer votre situation, utilisez vos heures de loisir pour l'étude chez vous. Demandez gratuitement la brochure «La Nouvelle Voie». — Institut d'Enseignement Technique MARTIN, Plainpalais, Genève. JH 50723 c. 10887

**BON TOLIER**  
pour carrosserie  
est demandé  
Offres écrites, avec références, sous Case postale 10257. 11702

**Bonne**  
à tout faire, cherche place dans petit ménage. 11712  
S'ad. au bur. de l'Impartial

**Bon mécanicien**  
faiseur d'étampes-outilleur.  
cherche place.  
tout de suite. 11699  
S'ad. au bur. de l'Impartial

Pour les  
**Abricots**  
il n'est pas trop tôt! Passez vos ordres aujourd'hui, car la saison passe vite. Prix: fr. 1.- à 1.20 le kilo brut, port dû contre remboursement. Zucchi N. 10 Chissano. JH 55211-O 11711

**A remettre**  
pour cause de famille, bonne et ancienne  
**Epicerie**  
avec commerce d'œufs et fromages. Recettes seront garanties. Petit appartement de 2 chambres, et cuisine, avec petit loyer. Position toute faite, situation très stable. Nécessaire pour traiter: fr. 11.000.-. — Offres écrites, sous chiffre O F 21325 L a Orell et Füssli-Annonces, LAUSANNE. JH 45076 L 11710

**A louer**  
pour le 31 octobre 1926, rue de la Serre 41,  
**petite maison**  
avec jardin et dépendances. On louerait aussi pour séjour d'été. Ecrire sous chiffre B. B. 11675, au Bureau de l'Impartial. 11675

**A louer**  
bien éclairé, pour ateliers et bureau, chauffage central. — S'adresser Rue Jacob-Brandt 2, au 1er étage. 11678

Cartes de condoléances Deuil  
IMPRIMERIE COURVOISIER

Petit immeuble, avec 3 appartements, parterres, grand jardin, près de l'Hôpital, à vendre pour 22,500 fr. Un acompte suffit. — S'adresser à Case postale 10599. 11691

**A louer**, dans belle Villa, la aux Crétêts, bel appartement avec véranda, grand jardin. 2500 fr. par an, avec droit au Tennis. — Ecrire à Case postale 10599. 11693

Dégrossisseur cadres email, cherche place. 11687  
S'ad. au bur. de l'Impartial  
Commissionnaire. On demande, pour tout de suite ou dans la quinzaine, jeune commissionnaire, pour faire les commissions entre les heures d'école. — S'adresser au Comptoir, rue Léopold-Robert 38, au 3me étage. 11698

**Aiguilles**. Jeune homme, 15-16 ans, est demandé pour apprendre le métier. — Ecrire avec références, sous chiffre U. S. A. 11681., au Bureau de l'Impartial. 11681

On demande pour commencement juillet, place dans ménage, comme femme de chambre ou bonne à tout faire. Offres par écrit, avec références, sous chiffre R. S. 11688, au Bureau de l'Impartial. 11688

**Logement**. A louer de suite un logement, remis à neuf, de 2 pièces au soleil, cuisine et dépendances. — S'adresser chez M. Mamie, rue de l'Industrie 13, au 2me étage, après 19 heures. 11696

**Logement**. A louer, de suite ou convenir, époque à convenir, 2 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de l'Emancipation 47. 11684

**Pignon**. A louer en plein centre, pour le 1er août, 1 beau pignon de 3 chambres, avec dépendances. — Ecrire sous chiffre F. S. 11690, au Bureau de l'Impartial. 11690

**Chambre meublée** est à louer. — S'adresser rue de la Cure 7, au 2me étage, à droite. 11683

**A remettre** une petite chambre, cuisine, ou non meublée. — S'adresser rue des Terreaux 19, au 3me étage. 11680

**A vendre** un lit (2 places), sommier et matelas (fr. 30.-) 2 tables (fr. 10 et 5.-). — S'adresser rue du Commerce 95, au 4me étage, à gauche. 11697

**A vendre** plusieurs lits à 1 et 2 places, tables, chaises, poêles à gaz et à pétrole, cordons à lessive, crosses, établis portatifs, commode. — S'adresser rue A. M. Piaget 67. 11700

**Perdu**, depuis le Gymnase jusqu'au magasin A. Ludy, un carton gris contenant 20 mouyements 18 lignes. — Le rapporter, contre bonne récompense, à M. Ed. Weber, rue du Nord 170. 11700

**Perdu**, le 9 juin, entre la Fleur de Lys et l'arrêt du Tram, 1 bague or, avec 2 rubis et 1 perle. — La rapporter, contre bonne récompense, au bureau de l'Impartial. 11686

**Perdu**, rue de la Serre, une perle, larme d'enfant. — La rapporter, contre récompense, rue du Doubs 51, au 3me étage, à droite. 11619

Madame Ch.-Auguste GROSJEAN-GNËGI, ses enfants et familles alliées, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie reçues pendant ces jours de douloureuse épreuve, adressent leur reconnaissance sincère à tous leurs amis et connaissances. 11654

La famille de Monsieur Louis BAILLOD, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée pendant ces jours de deuil, et leur exprime sa vive reconnaissance. La Chaux-de-Fonds, le 14 juin 1926. 11655

Mademoiselle Berthilde DUCOMMUN exprime ses vifs remerciements aux nombreuses personnes qui ont témoigné tant d'affection à sa chère maman pendant sa longue maladie et qui l'ont entourée elle-même de leur sympathie dans ces jours de pénible séparation. 11693

Les familles JACOT et alliées, profondément touchées et émus, remercient tous ceux qui, de près et de loin, parents et amis, leur ont témoigné une si grande affection et sympathie, pendant la maladie et le décès de leur chère et inoubliable mère. 11659

Catalogues illustrés pour tous genres de commerces ou industries, sont rapidement exécutés et avec le plus grand soin, par l'imprimerie COURVOISIER, Place Neuve

**Perdu** une croix, avec petit collier. — Prière de les rapporter, contre récompense, au Bureau de l'Impartial. 11413

**Trouvé** une montre-bracelet. — La réclamer, contre récompense, au bureau de l'Impartial. 11617

La Société Suisse des Fabricants de Ressorts, a le pénible devoir d'aviser ses sociétaires, du décès de leur regretté collègue.  
**Monsieur Léon DUBOIS**  
survenu samedi 12 courant.  
L'enterrement a eu lieu lundi 14 juin 1926. 11695  
Le Comité Central.

Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Jean 3, 16.

Des palmes à la main et couronnés de gloire  
Ils vont chantant le cantique nouveau  
Heureux qui par la foi remportera la victoire  
Lavée dans le sang de l'agneau.

Madame Rosa Perrin-Schären et ses enfants,  
Sœur Elisa Perrin,  
Monsieur et Madame Georges Perrin-Hoffmann et leurs enfants, à Berner,  
Madame et Monsieur P. Huguenin-Perrin et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds,  
Mademoiselle Mathilde Perrin,  
Les familles Perrin, Schären et alliées, font part à leurs amis et connaissances, du décès de leur cher et bien aimé époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent,  
**Monsieur Jules PERRIN-SCHÄREN**  
enlevé subitement à leur affection, samedi soir, à 21 h. 45. — Ruan, le 14 juin 1926.  
L'ensevelissement, AVEC SUITE, aura lieu mercredi 16 courant, à 13 h., à La Chaux-de-Fonds. — Culte au domicile mortuaire, à 13 heures.  
Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire: Rue Numa-Droz 102. 11639  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

**AVIS MORTUAIRE**  
L'Armée du Salut, convoque ses membres et amis, pour assister à l'ensevelissement du  
**Sergent PERRIN**  
Le Culte aura lieu, rue Numa-Droz 102, mercredi à 13 heures. — Une Réunion commémorative, aura lieu au local, à 20 heures. 11724

Imprimés en tous genres.  
Imprimerie COURVOISIER, Ch.-de-Fonds

Monsieur Oscar MISTELY, ses enfants et familles alliées, très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues pendant les jours d'épreuve qu'ils viennent de traverser, remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil et en conservent une profonde reconnaissance. 11677

Madame veuve J. Reichen-Mürset, ses enfants et petits-enfants,  
Madame veuve R. Weber-Mürset, ses enfants et petits-enfants,  
ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de  
**Monsieur Jacob MÜRSET**  
leur cher et regretté frère, oncle et parent, survenu à Brooklyn, à l'âge de 66 ans, après quelques jours de maladie.  
La Chaux-de-Fonds, le 14 juin 1926.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 11657

Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez pas; car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent.  
Marc X, v. 14  
Que la volonté de Dieu soit faite.

Monsieur et Madame Alfred Gerber-Nussbaumer, ainsi que les familles Gerber, Nussbaumer, Lauber, Betler Imhof, Krebs et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très cher et regretté fils, petit-fils, neveu et cousin,  
**Fernand-Alfred GERBER**  
qu'il a plu à Dieu d'enlever subitement dimanche matin à 3 1/4 h., à l'âge de 8 ans à la suite d'un triste accident.  
La Chaux-de-Fonds, le 14 Juin 1926.  
L'enterrement AVEC SUITE, aura lieu, Mardi 15 courant, à 13 1/2 heures. 11922  
Domicile mortuaire, Rue Pestalozzi 2.  
Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Isaac Ditesheim;  
Madame et Monsieur Théodore Wolf et leurs enfants;  
Madame et Monsieur Georges Ditesheim et leur enfant;  
Madame et Monsieur Marcel Ditesheim;  
Madame et Monsieur Roger Ditesheim et leur enfant;  
Madame et Monsieur Paul Weil et leurs enfants;  
Monsieur Gaston Ditesheim;  
Monsieur Jacques Ditesheim;  
Madame Isabeau Levy, ses enfants et petits-enfants;  
Madame et Monsieur Léopold Ditesheim;  
Madame et Monsieur Achille Ditesheim, leurs enfants et petit-enfant;  
Madame et Monsieur Gaston Levy;  
Madame et Monsieur Armand Levy et leurs enfants;  
Madame et Monsieur Salvator Levy et leurs enfants;  
Monsieur Isidore Ditesheim, ses enfants et petits-enfants;  
Madame Aron Ditesheim et ses enfants; 11738  
Les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part, à leurs amis et connaissances, du décès de  
**Madame Aline DITESHEIM**  
née LÉVY  
leur épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur affection, après une pénible maladie.  
La Chaux-de-Fonds, le 15 Juin 1926.  
L'inhumation, AVEC SUITE, aura lieu, mercredi 16 courant, à 13 1/2 heures.  
Domicile mortuaire, rue de la Paix 19.  
La famille affligée ne reçoit pas.  
Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire.  
Ce présent avis tient lieu de lettres de faire-part.

Le Comité de la Communauté Israélite de La Chaux-de-Fonds a le douloureux devoir d'annoncer à ses membres, le décès de  
**Madame Isaac DITESHEIM**  
épouse de son cher Président.  
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Mercredi 16 courant, à 14 h. heures.  
Domicile mortuaire, rue de la Paix 19. 11718

## Email de Zoug

Il est absolument neutre.  
Les fruits, les légumes et les mets aux œufs, préparés dans des ustensiles mal appropriés, perdent souvent leur saveur et leur belle apparence. La casserole émaillée, au contraire, a le grand avantage de conserver, même aux aliments les plus délicats, leur bon goût et leur couleur naturelle.

## Avis aux Philatélistes

Le seul organe timbrologiste

# LA SUISSE PHILATELIQUE

qui paraît vers la fin de chaque mois, est en vente, au prix de fr. 0.20 le numéro à la

Papeterie - Librairie Courvoisier  
Rue Léopold-Robert 64

## Exposition Danoise d'Art appliqué

A LA CHAUX-DE-FONDS sous le patronage de l'Ecole d'Art, du 6 au 20 Juin 1926

## Bâtiment du Nouveau Musée

Ouverte la semaine de 10 à 12 heures et de 13 à 17 h. le dimanche, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. 11488

Entrée: 50 cts. P30087 C

## Impôt fédéral de guerre

Avis important. — Deuxième période

Les contribuables qui n'ont pas encore payé la première annuité, échue le 15 novembre 1925, sont informés que des poursuites seront notifiées aux retardataires, pour le 1er juillet 1926. Les paiements peuvent encore être effectués jusqu'à cette date, aux Préfectures et à la Banque Cantonale. L'annuité échue sera augmentée d'un intérêt de 5% calculé dès le 15 décembre 1925. 0F-817-N 11178  
Neuchâtel, le 8 juin 1926.  
Administration cantonale de l'impôt de guerre.

## Lendemain de cyclone

# Encore la catastrophe du 12 juin



**Autre aspect des ruines**  
La Belle-Maison vue de derrière



**Le cyclone meurtrier**  
Le bétail tué devant la ferme Geiser

### En faveur des sinistrés Un appel à la population de La Chaux-de-Fonds

Chers concitoyens,

L'autorité communale vivement émue du malheur qui vient de frapper notre cité, s'est immédiatement préoccupée de prendre les mesures que comportait la situation, à la fois pour la réparation matérielle des dommages et pour les secours immédiats à apporter aux sinistrés.

De son côté le Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel a bien voulu nous offrir sa plus large collaboration. Après une visite « in corpore » sur les lieux du désastre, il a mis à notre disposition tous ceux de ses services qui pourront être utiles à l'oeuvre de reconstruction que nous allons entreprendre.

D'accord avec le Conseil d'Etat, le Conseil communal a pris d'urgence les mesures suivantes :

a) **Immeubles et mobiliers sinistrés.** — Dès mardi 15 juin, une commission spéciale se rendra aux endroits sinistrés et déterminera le montant des dommages subis. Elle examinera, de concert avec les propriétaires, les mesures à prendre pour la réédification rapide des immeubles atteints. Elle recueillera d'autre part toutes les indications relatives aux dégâts mobiliers.

Une sous-commission spéciale s'occupera des dégâts forestiers.

D'après les renseignements qui nous sont parvenus, la Chambre d'assurance des bâtiments et les compagnies d'assurance du mobilier examineront avec la plus grande bienveillance les rapports qui seront dressés par l'autorité communale après son enquête. Il est à remarquer que, légalement, la Chambre et les compagnies ne sont tenues à aucune indemnité pour les dommages non causés par le feu; la largeur d'esprit dont elles font preuve mérite d'être soulignée ici.

b) **Secours financiers.** — Le Conseil d'Etat a bien voulu prendre en mains l'organisation d'une collecte générale dans le canton de Neuchâtel, en faveur des sinistrés. Il fera en outre les démarches utiles auprès des autorités fédérales en vue d'obtenir l'aide du pays dans les circonstances pénibles que nous vivons.

Pour notre ville, le Comité de secours formé par M. le Préfet Matthias sera l'organe central chargé de distribuer le travail à toutes les bonnes volontés qui se manifestent et de recueillir les dons, petits et grands.

L'arrêté de ce jour du Conseil d'Etat renseignera sur les mesures prises en vue d'assurer le meilleur rendement aux collectes qui vont être lancées. Nous formons le vœu que l'on obtienne ce résultat par la coordination de tous les efforts.

c) **Mesures d'ordre.** — 1. Les premières mesures d'ordre et de sécurité ont été assurées dans la nuit de samedi à dimanche, de façon impeccable, par le corps de sapeurs-pompiers, aidé de la gendarmerie et de la police locale.

2. Il importe de ne pas augmenter l'étendue du désastre par l'envahissement et le piétinement inutiles des cultures. Nous demandons instamment au public de respecter les prés et champs cultivés. Au besoin, des mesures de police seront prises pour réprimer les abus.

Chers concitoyens,

La solidarité entre les hommes n'est pas un vain mot.

Déjà de toutes parts les témoignages de sympathie ont afflué. Le Conseil d'Etat, les Conseils communaux de Neuchâtel et du Locle sont venus en corps visiter la région dévastée et nous ont offert leur aide effective. Nous les en remercions chaleureusement au nom de La Chaux-de-Fonds.

La Société suisse d'utilité publique nous a envoyé 2000 francs. La section genevoise de la même société offre l'envoi d'une équipe de se-

cours. Les sociétés philanthropiques, les églises, des groupements divers, de nombreux citoyens nous ont spontanément offert leur aide, personnelle ou financière. Nous leur exprimons notre vive gratitude et nous y ferons appel, le cas échéant.

Nous sommes sûrs que les habitants de La Chaux-de-Fonds sauront, aux aussi, faire leur devoir et qu'ils sauront prouver, par des actes, que le malheur qui accable quelques-uns de leurs concitoyens les a tous atteints au cœur.

La Chaux-de-Fonds, le 14 juin 1926.

Conseil communal.

### Un appel des agriculteurs à la population

Nous recevons encore les lignes suivantes :

Le 12 juin, un cyclone s'abattait sur la commune de La Chaux-de-Fonds.

Il a abattu des forêts, fauché des maisons, laissé des gens sans abri.

Devant ce grand malheur qui aurait pu frapper chacun de nous, la Société d'Agriculture du district de La Chaux-de-Fonds, se fait un devoir de vous lancer un appel suppliant en faveur des sinistrés.

Des dons nous sont déjà parvenus et nous espérons en recevoir beaucoup pour venir en aide à ceux qui ont été si cruellement éprouvés.

Les dons sont reçus au compte de chèques postaux No IV B. 1135, ou chez le président M. Louis Jobin, rue FritzCourvoisier 30.

Société d'agriculture du district de La Chaux-de-Fonds.

Nous avons encore reçu plusieurs appels des Eglises et du Comité de secours que nous publierons demain.

### Le Conseil fédéral verse 15 mille francs

Le Conseil fédéral a décidé de verser pour la collecte nationale en faveur des sinistrés du Jura, la somme de 15.000 francs.

### Et les grands journaux romands ouvrent des souscriptions dans leurs journaux

La « Gazette de Lausanne », la « Tribune de Lausanne » et la « Suisse » de Genève ont ouvert une souscription dans leurs colonnes en faveur des sinistrés de la catastrophe de samedi. Nous nous faisons les interprètes de la population jurassienne bernoise et montagnarde pour remercier sincèrement nos confrères de ce beau geste.

### Les assurances immobilières bernoises viendraient en aide aux sinistrés

De notre correspondant de Saint-Imier : L'établissement d'assurance immobilière à Berne a déjà envoyé un délégué sur les lieux du sinistre. Cet inspecteur a procédé à certaines expertises des bâtiments qui ont été détruits. On suppose, par suite de l'envoi si rapide d'un membre de l'établissement d'assurances, que cette institution viendra en aide aux sinistrés.

### La seule fondation Suisse qui puisse venir en aide aux sinistrés

La seule fondation suisse qui puisse venir en aide aux sinistrés du terrible cyclone du Jura, est la fondation pour dommages non assurables créée il y a 20 ans par la Société suisse d'utilité publique et à laquelle la Confédération a fait à plusieurs occasions d'importants versements. Cette fondation, entièrement privée, est dirigée par un comité de cinq membres dans lequel la Confédération est représentée par M. Jaton, ancien conseiller national, et M. Albisetti, inspecteur forestier fédéral. M. Troillet, conseiller d'Etat du Valais, fait également partie de cette commission. La fondation est gérée depuis sa fondation avec un dévouement complet, par le notaire de Greyerz, de Berne, et possède actuellement en caisse une somme d'un peu plus d'un million de francs.

### Les dégâts sont maintenant évalués à 3 millions rien que dans le canton de Neuchâtel

Dans les milieux officiels, on évalue à trois millions de francs les dégâts causés par le sinistre sur le territoire neuchâtelois.

### Le bilan des dégâts à La Chaux d'Abel

Un de nos abonnés veut bien nous communiquer les renseignements suivants :

A La Chaux-d'Abel tout particulièrement, les dégâts causés par le cyclone ont été considérables. Les maisons de cette commune très étendue ont presque toutes été atteintes par le tonnerre. Voici le triste bilan de la journée de samedi :

- 4 maisons complètement rasées.
- 5 maisons partiellement détruites.
- 20 maisons endommagées.

Les maisons détruites sont les deux fermes appartenant à M. Christian Schnegg, bâtiments qui ont été complètement remis à neuf il y a quelques années; la ferme de M. Pierre Geiser, située Vers la Chapelle, ainsi que la grosse ferme Sprunger, qui s'élevait en-dessous de la maison d'école.

Au même endroit, la maison d'école et la chapelle sont à ciel ouvert, tandis que la ferme Fritz Sauser est à moitié démolie. Plus loin, dans la forêt, la ferme qui se trouve en cet endroit a quelques tuiles arrachées, par contre l'écurie est écrasée.

### La troupe arrivera ce matin à La Chaux-d'Abel

Notre correspondant de Saint-Imier nous téléphone qu'on attend ce matin à La Chaux-d'Abel la première compagnie de sapeurs levée par le gouvernement bernois, d'accord avec la Confédération, pour débayer les routes obstruées et procéder aux réparations sommaires des immeubles touchés par le cyclone. Dans la commune des Breuleux, c'est le corps des sapeurs-pompiers qui a procédé à cette besogne. Là où la chose était possible, il a recouvert les toits rudimentairement avec des planches. Le nombre des maisons touchées dans cette commune est de 81, dont une trentaine assez gravement. Une assemblée a été tenue hier soir par la population du village des Breuleux, assemblée au cours de laquelle les sinistrés ont été mis au courant des promesses faites par la délégation du gouvernement bernois.

### Une entrevue entre le Conseil fédéral et les gouvernements neuchâtelois et bernois

Notre informateur du Vallon de Saint-Imier ajoute ces renseignements que M. Charmillot, conseiller aux Etats, ainsi que les gouvernements neuchâtelois et bernois auront ce matin une entrevue avec le Conseil fédéral pour lui exposer la situation des populations sinistrées.

### Une suggestion opportune

### Une mise sur pied des brigades 4 et 5 pour venir en aide aux sinistrés

Nous apprenons ce matin que la commune de La Chaux-de-Fonds examine la question de faire effectuer les travaux de déblaiement par les chômeurs, et qu'elle prendra incessamment une décision à ce sujet. De l'avis des connaisseurs ces travaux de déblaiement, particulièrement en ce qui concerne le transport et l'utilisation des bois abattus par l'ouragan, seront extrêmement longs et difficiles et c'est à peine si le nombre actuel de chômeurs suffira à remettre rapidement sur pied les maisons les moins endommagées. En ce qui concerne les forêts, on sait qu'il est aujourd'hui impossible d'envisager comme autrefois le glissement des bois après ébranchement. Il sera nécessaire de scier, d'ébrancher et de joncher le bois sur place, ce qui réclame une main-d'oeuvre très nombreuse et un travail de longue haleine. Or, il n'est pas question d'envisager une durée si longue des travaux. Car le bois qui se trouve actuellement à l'air dans les conditions les plus déplorables est, ne l'oublions pas, du bois de

sève. D'ici quelques jours au plus tard, les vers risquent de s'y mettre, et la perte résultant de ce fait pour la vente serait énorme. Dans les bois ravagés, en effet, on ne peut plus songer à utiliser le bois brisé pour en faire un bois de charpente ou d'une utilisation semblable. Il ne peut plus être employé que comme bois de chauffage.

A la requête de nombreux abonnés, nous demandons donc aux gouvernements neuchâtelois et bernois d'examiner la suggestion émise de mettre immédiatement sur pied les brigades 4 et 5, qui doivent faire leur cours de répétition en automne et d'avancer purement et simplement ce cours. Nos soldats rempliraient ainsi un travail effectif certainement aussi utile que des exercices et manœuvres qui étaient leur programme. Les dépenses militaires seraient même réduites et en tous les cas fort bien employées. Les populations de leur côté comprendraient cette utilisation du budget militaire avec reconnaissance et sympathie. Nous espérons que nos autorités cantonales et fédérales voudront bien examiner cette suggestion et lui réserver un accueil favorable.

### La souscription de « L'Impartial »

Notre journal, qui est aussi bien neuchâtelois que jurassien, et qui a toujours eu à coeur le bien être de nos populations, a ressenti comme elles toute l'horreur tragique du cataclysme présent. Tous ses efforts tendront à faciliter l'oeuvre des autorités en faveur de l'action pour les sinistrés et à aider ceux-ci. Dans ce but, nous ouvrons dès ce jour une souscription au moyen de laquelle nos abonnés et lecteurs pourront témoigner leur sympathie, leur pitié et surtout leur solidarité vis à vis des malheureux qui ont été atteints de façon cruelle dans leurs biens et dans leur personne.

La souscription de l'« Impartial » se joindra au montant de celles ouvertes uniformément pour tous les sinistrés neuchâtelois et bernois.

### Liste de souscription de l'« Impartial » en faveur des sinistrés

Paul Graef-Weber	100.—
Le Cercle de l'Union	300.—
Noce L. Hertig-Schupbach et N. Ackerli-Monning	30.80
Chapitre la fidélité et aéroplane l'Espérance (Groupement maçonnique)	500.—
Collecte du 12 VI de la Jurassienne sect. de l'U. C.	92.15
Fonctionnaires du bureau des Impôts arriérés	20.—
Employés de la Romaine, fabrique de cadrans	106.50
La Rédaction de l'« Impartial » abandonne en faveur des sinistrés du cyclone du 12 juin une journée de salaires, soit	60.—
Mesdames Nussbaum	10.—
John Nussbaum	10.—
Eugène Emery	50.—
L. Roger Emery	10.—
Eberhardt et Co	100.—
Dr B. Hofmänner	100.—
Veuve Paul Hitz	50.—
H.-M. Didisheim, New-York	100.—
Anonyme	20.—
M. et Mme Robert Schwenker	20.—
Charles Jetter	100.—
Les Oblatt	5.—
V. Heng	20.—
Mlle Juliette Kullmer	50.—
M. et Mme A. Calame-Beck	30.—
M. et Mme Benjamin Schlesinger	100.—
M. et Mme Dr Alfred Schlesinger	100.—
D'un malade reconnaissant	10.—
Boucherie Bell S. A.	1000.—
La Prévoyante, société de secours mutuels	100.—
Personnel de l'« Impartial », Imprimerie Courvoisier	238.—
Veuve Julien Fallet et fils	100.—
<b>Total à ce jour avec la première liste</b>	<b>5727.97</b>



**Au Bon Marché**  
Rue Léopold Robert 41  
Piccolo depuis fr. 3.15  
Tabliers en tous genres  
Swaters - Barboteuses  
Kavallières - Cois - Cravates  
Camisoles - Caleçons  
Combinaisons-Jupons  
Soie - Coton - Laine  
Bas, Gants, Chaussettes  
Nouveautés - Bonneterie - Mercerie  
Prix très avantageux  
Dépôt au Locle: Mme Nicolet, Tourelles 29.

La Tuilerie **PASSAVANT, ISELIN & C<sup>ie</sup>**, à Bâle, offre une remise spéciale sur les tuiles qu'elle fournira aux sinistrés.

S'adresser aux représentants:  
**Comptoir Général de Matériaux de Construction S. A.**

**La Chaux-de-Fonds** 11656  
Léopold-Robert 155 - Téléphone 12.36

**Grands Vins Fins Français**  
**JOLLIOT - PAULIN**

Maison A. CRIBLEZ & C<sup>ie</sup>  
Concessionnaire  
LA CHAUX-DE-FONDS

**Cave: Rue du Collège 29**

**Ebénisterie soignée**  
10 b, rue de la Balance 10 b

**H. RIESEN**

Tous genres de **MEUBLES** sont entrepris à des **prix avantageux**. 10833  
**Réparations - Transformations**

**Salon International de l'Automobile et du Cycle**

J.H. 50743 c. 10800  
**Genève - 10-20 Juin**

Les billets simple course à destination de Genève, émis par une gare des C. F. F., du 15 au 20 juin, donnent droit au retour gratuit dans les 4 jours, mais au plus tard le 22 juin, à condition d'avoir été timbrés au Salon. — La surtaxe pour trains directs sera perçue pour le retour.

**Maux de jambes**

Si vous souffrez depuis longtemps de jambes ouvertes, de varices, d'abcès aux jambes, blessures douloureuses ou inflammations, faites un dernier essai avec

**SIWALIN**  
ordonné par les médecins et employé dans les cliniques. Effet surprenant. Des milliers d'attestations  
Prix fr. 2.50 et fr. 5.— Envoi par retour du courrier.  
Dr Fz. Sidler, Willisau. J.H. 4816 Z. 12182

**Enchères publiques**

d'un **Matériel de Maréchal à la Halle**

Le mercredi 16 juin 1926, dès 14 heures, la liquidation officielle **Alfred RIES**, fera vendre par voie d'enchères publiques à la Halle:

1 char à pont neuf, 2 voitures à brecettes, neuves, outillage de maréchal, comprenant un soufflet de forge, perceuse, marteaux, masses, tenailles, lot de boulons, fournitures diverses, ainsi que tout le matériel employé dans une forge.

Vente au comptant, 11582  
Le Greffier du Tribunal II. Ch. Sieber.

**Cabinet Dentaire**

**C. HUTTER**

Technicien - Dentiste  
**SERRE 45**  
derrière la Banque Fédérale

Dentiers garantis Travaux modernes

**Henri Grandjean**

**Garage de „La Ruche“**

Crétêts 92 et 92-a

Automobiles «Hupmobile», «Citroën», «Lancia», etc.  
Réparations Vente et Location. Réparations  
Fournitures et Accessoires, Stock Michelin, Huiles et Benzine

Chef mécanicien, **H. STICH**, 2075 Téléphone 19.22  
La Fabrique **Bulojewel**, rue Jacob Brandt 61, demande pour de suite ou époque à convenir

**Régleur-Retoucheur**

connaissant la montre à fond, place stable et bien rétribuée. — Références exigées. 11610

On s'abonne en tout temps à «L'Impartial»

*L'acquiescement aux frais de l'essai ne coûte rien de plus*

J.H. 40227 L. 11623

**Scierie Ponts de Martel**  
**Marchand & Monard**

Téléphone 15  
**Sciages en tous genres**  
**CHARPENTE - LAMBRIS** 11668  
**LATTES A TUILES - PLANCHES**  
**PLATEAUX TOUTES EPAISSEURS**  
Livraison rapide Prix avantageux

**CABINET DENTAIRE**

**Léon BAUD**

TECHNICIEN - DENTISTE 851  
Jaquet-Droz 27 LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 22.66

**Dentiers en tous genres**  
garantis sur facture par écrit  
Transformations - Réparations  
Travaux modernes Traitement sans douleur  
**PRIX MODÉRÉS**

**CURE DU PRINTEMPS, prenez tous le**

**Thé Suisse MONNIER**

Le meilleur dépuratif  
Régénérateur du sang  
Très actif contre Constipation, Hémorroïdes, Migraines, Etourdissements, Suppression des règles, toutes les affections bilieuses et glaireuses.

**Pharmacie Monnier**  
La Boîte Fr. 1.50 60

LA LECTURE DES FAMILLES

C'étaient deux grandes et belles habitations, construites sans beaucoup de recherches artistiques, mais solides et confortables.

Les Téroigne et Millette, tournés vers les deux maisons, restèrent quelques instants immobiles, stupéfaits, la voix glacée.

Après un long silence, Millette interrogea d'une voix inquiète:

— Est-ce qu'il serait arrivé un malheur ici?  
— Bah! c'est impossible, fit Téroigne. Des gens si heureux...

— Oh! ils ne l'étaient plus heureux! Il suffisait de les voir pour pressentir qu'il y avait un mystère entre eux. Je te dis qu'il a dû arriver un malheur ici. Cette bague que tu viens de trouver dans le seau, ce paquet noir qu'on voit dans le fond du puits!...

— Allons donc! quelque robe tombée par hasard!

Téroigne défendait machinalement sa clientèle; mais il le faisait sans conviction. Il connaissait l'exactitude de tout ce que Millette avait avancé.

Ils se décidèrent enfin à frapper aux portes des cuisines; le domestique de M. Arthur et la cuisinière de M. Louis Faradès parurent. Ils s'étaient levés à la hâte, en maugréant contre les fâcheux qui les dérangent.

— Qu'avez-vous, père Téroigne? Vous ne pouvez donc pas déposer votre commande et vous en aller?

Sans répondre, les maraîchers firent signe aux domestiques de les rejoindre. Et ils les menèrent au puits.

Millette et le père Téroigne avaient eu la même idée. Si un cadavre se trouvait au fond du puits, ce ne pouvait être que le cadavre de l'un des deux frères. Sans doute, la veille ils avaient vidé la querelle qui les séparait! Millette, qui avait en lui, comme tous les gabelous, une nature de policier, prit la direction de la conversation.

— Voilà, les amis; êtes-vous certains, vous ma fille, que M. Louis Faradès dort là-haut dans sa chambre; et vous, mon garçon, que M. Arthur Faradès et bien tranquille dans son lit?

Les domestiques regardèrent, ébahis, ceux qui les interrogeaient. E ils répondirent ensemble:

— Est-ce que nous savons?

Leurs maîtres étaient restés la veille, à l'heure habituelle, avec le gros des négociants qui quittent Paris après leurs affaires; ils avaient passé la soirée, chacun chez soi, un peu inquiets, il est vrai, comme s'ils avaient attendu quelque chose; puis ils s'étaient couchés

— Alors, vous n'avez rien remarqué d'anormal?  
— Rien, qu'une espèce d'inquiétude.

A diverses reprises, M. Louis Faradès et M. Arthur Faradès avaient dit:

— Il est trop tard maintenant, il ne viendra pas.

Les domestiques des deux maisons en avaient fait la remarque. A leur tour, ils demandèrent aux maraîchers et au douanier dans quel but ils leur posaient ces questions.

Millette prit un air mystérieux:

— Regardez dans le puits, dit-il.

— En effet, on voit là dedans quelque chose qui ressemble à un corps.

— Et voilà mon idée, continua Millette. Les deux frères étaient brouillés; et l'un d'eux se sera séparé de l'autre!

— Ça, c'est impossible! s'écrièrent les domestiques. Pour brouillés, ils le sont; mais comment une canaillerie, ils en sont incapables!

— Alors, faut monter chez eux et les réveiller.

— D'abord, dit Téroigne, il faut savoir ce qu'il y a au fond du puits. On se gausserait de nous, si c'était quelque vieille nippa. Hé, petit, veux-tu y descendre, toi?

Il s'adressait à son fils, resté de l'autre côté de la margelle.

Le jeune homme eut un instant d'hésitation; puis, poussé par la curiosité, il répondit:

— Je veux bien, tout de même.

Il fit le tour du jardin et vint rejoindre son père.

On s'assura que la corde offrait toute sécurité, et le fils Téroigne se plaça crânement dans un des seaux.

— Descendez-moi, fit-il, en se cramponnant à la corde.

Le seau, retenu par plusieurs mains, ne s'enfonçait que lentement, se confondant peu à peu avec les ombres du puits.

Bientôt on entendit le choc du seau sur l'eau, et la voix du fils Téroigne qui criait:

— Arrêtez. Je suis arrivé.

Il y eut un moment d'anxiété; personne n'osait parler.

Saisi par une violente émotion, le jeune homme resta quelques instants sans bouger, sans regarder autour de lui. Ses yeux avaient d'ailleurs besoin de s'habituer à cette obscurité. Puis, faisant un effort, il étendit un de ses bras et toucha la masse noirâtre qui les intriguait.

D'en haut on l'appela:

— Répond-nous. Distingues-tu ce que c'est?

Peu à peu, il s'enhardit et essaya de faire mouvoir cette masse. Alors, il poussa un cri de terreur; il avait aperçu la figure violacée d'un noyé.

— Hé! Tirez-moi de là!

On s'empressa de remonter le seau; le jeune homme, blême de frayeur, s'élança à terre, ses dents claquaient.

— Parle-donc! Qu'as-tu vu?

— Attendez! j'étouffe... Je n'aurais pas peur de voir un noyé en pleine Seine; mais ici, dans ce puits, ça m'a bouleversé.

— Un noyé?

— Un homme qui paraît grand et fort. Son cadavre est appuyé contre l'autre seau; c'est pour cela qu'on ne pouvait le relever tout à l'heure.

— Un noyé? Tu es bien sûr?...

— Dame! Je l'ai bien vu, avec sa figure bouffie.

— L'as-tu reconnu?

— Je vous dis que c'est un noyé. Quant à savoir qui, c'est une autre affaire. Allez-y vous-même!

Millette réfléchit quelques instants; puis il dit:

— Puisqu'il y a un cadavre, faut prévenir la police.

— La police!

— Dame! c'est elle que ça regarde.

— Et nos maîtres? firent les domestiques.

— Vos maîtres? Ils dorment, n'est-ce pas? Laissez-les dormir. Ils apprendront la chose assez tôt. Toi, dit-il au fils Téroigne, va prévenir le commissaire de police d'Auteuil. Et toi, il s'adressait au domestique de M. Arthur, va chez le commissaire de police de Boulogne. Ce ne sera pas trop de deux pour mener cette affaire-là.

Millette profita de son uniforme, qui lui donnait un semblant d'autorité, pour se faire obéir. Il s'imaginait toujours que l'un des frères Faradès avait tué l'autre, et il voulait mettre le cadavre au vent avant que l'éveil fût donné à l'assassin.

Il se blottit, avec Téroigne et avec la cuisinière, contre les arbres du jardin; et là, ils attendirent l'arrivée de la police.

Les commissaires de Boulogne et d'Auteuil se rencontrèrent à la porte du jardin.

— Je ne suis venu que pour vous prêter main-forte, dit celui d'Auteuil à son collègue, puisque nous sommes sur votre terrain.

Des hommes les suivaient, portant des cordages.

Avant de s'avancer vers le puits, les deux commissaires causèrent à voix basse:

— Que pensez-vous de ceci, dit celui de Boulogne. En me prévenant, on m'a laissé entendre que l'un des frères Faradès avait assassiné l'autre. Quoiqu'ils fussent brouillés, la chose me paraît impossible; tous les deux étaient fort honorables.

— L'essentiel est de voir le cadavre.

— Je vais toujours mettre des hommes en faction devant les portes qui ouvrent sur l'avenue du Parc. Si les soupçons de ces gens-là étaient exacts, on arrêterait immédiatement le coupable; c'est pour cela qu'il faut retirer le cadavre avant de pénétrer dans la maison.

Ils revinrent vers le puits, où les assistants attendaient leurs ordres.

— Jeune Téroigne, demanda le commissaire, voulez-vous descendre encore dans le puits?

— Je veux bien Monsieur, mais pas tout seul.

— Soit! Vous descendrez dans le seau, comme vous l'avez déjà fait; et un de mes hommes y descendra attaché par la ceinture.

Un des agents s'offrit pour cette besogne, et pendant qu'on l'attachait solidement par la ceinture, Téroigne fils reprenait sa place dans le seau.

Puis on les fit glisser lentement dans le trou sombre.

En ce moment, on entendit une voix à une certaine distance:

— Que faites-vous chez moi, Messieurs?

C'était M. Arthur Faradès, qui paraissait à la fenêtre de sa chambre, en tenue du matin.

Le commissaire de Boulogne lui répondit en le fixant bien nettement:

— Il y a un cadavre dans votre puits, et nous allons le retirer.

— Un cadavre dans mon puits!

Presque aussitôt, M. Arthur Faradès quitta sa fenêtre. Une minute après, il était aux côtés du commissaire de police auquel il demandait:

— Mais, comment a-t-on découvert?...

— Vous saurez cela tout à l'heure. Laissez-nous procéder à cette première besogne.

Une voix sortit du puits:

— Ça y est. Nous le touchons.  
— Et c'est bien un noyé?  
— Oui, mon officier.  
— Un homme ou une femme?  
— Un homme.  
— Porte-t-il des traces de blessure?  
— Je ne crois pas.  
— Pouvez-vous le remonter?  
— Il est pris dans corde de l'autre seau. Nous allons d'abord le dégager. (A suivre.)

**Voitures d'enfants**  
la nouvelle  
Forme

s'achète chez  
**E. Mandowsky**  
Léopold-Robert 8  
avec facilités de paiements, prix les plus bas possible. 8020

**Profitez tous**  
d'une occasion exceptionnelle:  
Excellentes lames de rasoirs  
**"PALLAS"**  
genre Gillette, fabrication suisse, sont envoyées contre remboursement, à toutes personnes en faisant la demande. Dépositaire unique pour la Suisse: **DUCOMMUN**, Case 10288, La Chaux-de-Fonds. Prix, fr. 2.— la douzaine. Port en plus. 11478

**Aux Chapeaux Fémina**  
Rue du Parc 81  
Superbe choix de 19174

**Chapeaux soie et rubans**  
en toutes teintes, dep. fr. 9.80  
Transformations et Réparations

**Chaussures**  
Au Magasin Rue du Parc 86, vous trouverez un choix de chaussures, à des prix très avantageux. 11279  
Se recommande.  
HIDE JOLY.

**Fruits frais**  
Cerises Fr. 11.—  
Pêches 13.—  
Abricots 14.—  
le panier de 10 kilos, franco.  
**Bassetti, ST-ANTONIO (Tessin)**  
JH 63002 O 11438

# TUILES

Dans le but de venir en aide aux sinistrés, la **Tuilerie mécanique de LAUFON** et la **Tuilerie par actions, ALLSCHWYL** (près Bâle), feront une

## baisse importante

à chaque acheteur pouvant prouver son sinistre. Livraison par retour. — Pour tous renseignements, s'adresser au représentant :

### NUDING, Matériaux de construction

Léopold Robert 8 a 11638 Téléphone 565

Commune de La Chaux-de-Fonds

**Mise en soumission**  
pour les Maisons Communales, Série 1926

a) d'un lot de serrurerie,  
b) la fourniture des fermettes (quincaillerie).  
Pour renseignements, s'adresser au Bureau de l'Architecte Communal, rue du Marché 18. — Offres écrites sous pli fermé à la Direction des Travaux Publics, avec mention «Soumission» jusqu'au 17 Juin, à 18 heures. Ouverture publique des soumissions le 18 Juin à 8 heures dans la salle du Conseil Général. 11652  
Direction des Travaux Publics.

Les sirops les plus purs  
les plus sains et les  
plus riches sont :

**Les sirops de fruits, marque Wander**  
pur jus de fruits et succe  
la meilleure boisson pendant l'été  
à la maison et pour emporter  
La marque Wander signifie première qualité.  
Sirop de framboises, Sirop de mûres, Sirop de groseilles, Sirop de fraises  
Exigez partout la « Marque Wander, Berne »

10199

## Cheveux gris

représentent en 3-4 jours leur couleur primitive, par l'emploi de la lotion «SAGINA». Inoffensive, sans principe colorant, ni matière grasse. — Le flacon à fr. 6.50 contre remboursement. — Prospectus et attestations: **C. Dépôt de SAGINA**, Chemin du Crêt 1, sous Gare Centrale, LAUSANNE. JH 50674 c 11280

### Fabrique de Drap

(Aebi & Zinsli) à Sennwald (Gt. St-Ball)

fournit à la clientèle privée des excellentes étoffes pour  
**Dames et Messieurs, laine à tricoter et Couvertures.**

Prix réduits. On accepte aussi des effets usagés de laine et de laine de moutons. Echantillons franco. JH 2500

Etude Jules-F. JACOT, notaire, LE LOCLE

## Vente aux enchères

de  
l'immeuble rue Daniel JeanRichard 14, au Locle  
MAGASIN, ENTRESOL, SALLE ET CAVE

Le MARDI 22 JUIN, 1926, dès 14 heures, à l'Hôtel Judiciaire du Locle, 1er étage, il sera exposé en vente par voie d'enchères publiques, l'immeuble appartenant à M. Paul BERTHEUX, à Neuchâtel, portant le numéro 14, à la rue Daniel JeanRichard, au Locle. 11364

Cet immeuble se compose au rez-de-chaussée, d'un grand Magasin occupé actuellement par la Maison Chapuis, primeurs, et d'une salle spacieuse; au premier étage, de vastes locaux. Grandes caves au sous-sol. Excellente situation au centre. Facilité de transformation et d'aménagement pour n'importe quel genre de commerce. P 18014 Le

L'enchère sera définitive. L'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Pour visiter et prendre connaissance des conditions, s'adresser au soussigné, chargé de la vente.

Jules-F. JACOT, notaire, Banque 2, Le Locle.

## Coopératives Réunies

# Pommes de terre

### nouvelles

3 kilos pour 0.85

En vente dans tous nos débits et sur la Place du Marché.

Grande semaine pour la

## FRAISE DE LYON

Prix avantageux

Administration de L'IMPARTIAL  
Imprimerie COURVOISIER

Compte de chèques postaux **IV<sup>B</sup> 325**

N° 1. — 126<sup>e</sup> Vol. 47<sup>e</sup> ANNÉE. — 1926.

# LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON  
DE  
**L'IMPARTIAL**

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

## LE Puits MITOYEN

AVENTURES PARISIENNES  
PAR  
PIERRE SALES  
PREMIERE PARTIE  
LE MYSTERE DE BOULOGNE  
I

**Le nôyé**

La campagne s'éveillait peu à peu. Par moments, sur les routes, les derniers silences de la nuit étaient troublés par des cahots de voiture. Les brouillards du matin quittaient la terre et, après s'être arrêtés quelques instants au sommet des arbres, s'élevaient pour s'évanouir sous le soleil qui, là-bas, rougissait les coteaux. Quoique le sol fût encore détrempé et que, sur les arbres, les feuilles fussent diaprées de gouttes d'eau, la fraîcheur des matinées de printemps avait cessé d'engourdir les oiseaux qui criaient en secouant leurs ailes.

La lumière arrivait aux maisons et les blanchissait dans leurs encadrements de verdure. Derrière sa bordure de fortifications, Paris dormait encore.

Les employés de l'octroi, aux barrières, se promenaient, les yeux presque fermés, laissant passer, sans grande perquisition, les voitures qui entraient dans Paris. Le train de ceinture, le train des ouvriers filait, jetant sa fumée blanche, que le vent engloutissait en tourbillons...

Et, dans leur jardinière bleue, le père Téroigne et son fils, qui revenaient des Halles, sans échanger une parole, jouissaient de cette admirable poésie du matin qui est réservée aux petits travailleurs. Le cheval, endormi dans son harnais, marchait toujours, poussé par le mouvement de la voiture, traversant les rues d'Au-

teil. Bientôt il dépassa la gare et les fortifications; il se redressa et hennit à l'odeur du bois de Boulogne, sentant l'écurie.

Déjà la garde d'octroi Millette saluait son ami Téroigne :

— Hé ! père Téroigne ! v'là un beau jour !...  
— Oui, un beau jour, Millet, un jour de chaleur. Si vous avez fini votre garde, montez sur le banc de ma voiture pour rentrer à la maison; car la lanterne de là-haut est diablement allumée.

— Entendu, père Téroigne. Une seconde seulement.

D'autres voitures passaient, allant dans les deux sens; on entendait les cris des employés :

— Rien à déclarer ?  
Et les braves gens se penchaient sur les caissons, fourrageant dans la paille :

— Non. Rien à déclarer !  
C'était l'éternelle réponse.

Millette rendit son service au camarade qui était venu le relever. Puis il sauta dans la voiture à côté du père Téroigne.

Le soleil, maintenant, dominait les coteaux et, perceant l'atmosphère encore pure, chauffait les voyageurs.

— Avant de nous quitter, dit Millette, nous boirons une goutte au Rond-Point de Boulogne.

— Ça, c'est une idée, répondirent les deux Téroigne, une fière idée.

Ils s'étaient engagés dans l'avenue de Parc-des-Princes.

— Ne fais donc pas tant de bruit avec tes grelots, dit le père Téroigne, retenant son cheval. Faut pas réveiller la grosse clientèle.

Malgré l'éclat du soleil, toutes les fenêtres des hôtels du Parc-des-Princes étaient fermées.

— Tu les aimes donc tant que ça, les richards du Parc-des-Princes ? demanda Millette.

— C'est les meilleurs clients, Millette, les meilleurs clients... quand ils payent. Et moi, je ne vends qu'à ceux qui payent. La veille, on me fait la commande, et je la dépose le lendemain.

— As-tu des commandes aujourd'hui ?  
— Deux grands paniers de primeurs, là, derrière toi, un tas de choses qui ne pousseront ici que dans un mois. C'est pour les deux frères.

— Pour les frères Faradès ?  
— Oui.

Il y eut un silence; puis la conversation reprit :

— Ah ça ! père Téroigne, vous qui allez dans la maison, pourriez-vous me dire ce qui s'est passé entre eux ?  
— Pour sûr, il y a eu quelque chose entre eux; mais quoi...  
— Autrefois on les voyait toujours ensemble, chaque matin et chaque soir. Ils partaient pour leurs affaires. Et, au milieu du jour, on rencontrait leurs deux filles s'en allant dans le Bois. Jamais elles ne se quittaient. Et, comme M. Louis a perdu sa femme, la femme de M. Arthur servait de mère aux deux filles. C'était plaisir de voir deux frères aussi unis.

— Il est certain qu'ils ne le sont plus. Ainsi, il n'y a pas six mois, on me faisait la commande à la fois pour les deux maisons; maintenant chacun vient à son tour.

— Autrefois ils s'attendaient, le soir, à la porte du Bois, quand l'un d'eux était en retard. Maintenant celui qui est en arrière attend que l'autre ait dépassé la barrière.

— Bref ! ils sont brouillés... Mais ça ne nous regarde pas, j'ai reçu hier, deux commandes; les paniers sont prêts. Je vais les déposer. Le reste, ce n'est pas mon affaire. Hue ! Tournons à droite.

Le père Téroigne, fouettant son cheval, tourna dans la première rue qui occupe l'allée du Parc-des-Princes.

— C'est pas le chemin pour aller chez eux, dit Millette.

— C'est le chemin de service des derrière. Leurs deux jardins se touchent. Comme on dort dans leurs maisons, nous allons pénétrer par là et déposer les paniers sur les marches de la cuisine. Allons, petit, saute et tiens le cheval.

Bientôt les trois hommes furent à terre. Millette resta à la tête du cheval, et le père Téroigne et son fils s'engagèrent dans une ruelle qui est parallèle à la grande allée du Parc-des-Princes et qui remplit pour ces hôtels le but d'un escalier de service. Lorsqu'ils furent arrivés à une certaine distance, Téroigne dit :

— Passe chez M. Louis; moi j'entre chez M. Arthur.

Les deux hommes soulevèrent les gâchettes de bois qui barraient les portes et chacun d'eux pénétra dans l'un des deux jardins.

Ils atteignirent les deux maisons et appelèrent à voix basse les servantes. Comme on ne leur répondait pas, le fils prononça :

— Laissons les paniers. C'est pas la peine de réveiller la maison.

Ils laissèrent leurs paniers et revinrent vers les portes des jardins, qui n'étaient séparées que par une haie. A l'une d'elles paraissait la tête de Millette, avec son regard inquisiteur de gabelou.

— Besogne faite, père Téroigne ?  
— C'est fini.

Le père et le fils touchaient en ce moment à la margelle d'un puits assez grand qui est commun aux deux jardins. Le fils dit :

— Il y a encore une distance d'ici au Rond-Point. Si nous buvions un peu d'eau fraîche, pour couper la soif ?  
Ce mot d'eau fraîche attira Millette.

— Il cuit tellement ce matin, fit-il en se rapprochant.

— C'est entendu, répondit Téroigne. Tire de l'eau pour toi, petit ! moi je vais tirer pour Millette et pour moi. De l'eau fraîche, cela vaudra mieux que du vin, et celle de ce puits n'a pas sa pareille.

Deux systèmes de poulie étaient installés au-dessus du puits, afin de desservir chaque jardin sans mélanger les seaux et les cordages.

Le père et le fils prirent les cordes dans leurs mains et tirèrent à eux.

Le père amena un seau plein d'une eau claire et fraîche; mais aussitôt il poussa un cri :

— Parait que mademoiselle Valentine perd ses bijoux dans le puits !  
Et, du seau, il enleva une grosse bague d'or avec un diamant.

Le fils Téroigne, de son côté, avait jeté un crâ

— Eh bien ! tu ne tires pas ton seau ? lui demanda son père.

— Tirer le seau ! Je t'en défie bien. On l'aura attaché en bas.

En effet, malgré tous ses efforts, il ne pouvait arriver à soulever la corde.

Les trois hommes se penchèrent sur le puits et devinrent très pâles.

Dans le fond, ils avaient distingué une masse sombre.

Instinctivement ils se tournèrent vers les deux maisons qui bordaient les jardins du côté de l'avenue du Parc-des-Princes.